



DÉVELOPPEMENT DES STARTUPS EN ALGÉRIE

# L'UNIVERSITÉ, PILIER DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR ?

Pages 8-9 -10

VAGUE DE CHALEUR

## LES EXPLICATIONS DE MÉTÉO ALGÉRIE

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4035 | Jeudi 2 juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MOUSTIQUE TIGRE

## ALERTE POUR 24 COMMUNES D'ALGER !

Page 4

### AUGMENTATION DES CAS DE CONTAMINATIONS

# LES HÔPITAUX SATURÉS

- La courbe des cas positifs poursuit son envolée
- Les professionnels de la santé épuisés
- Pourquoi la population ne respecte pas les mesures barrières ?
- Le coup de gueule du Pr Ryad Mahyaoui

Pages 2-3-16



PROCÈS ALI HADDAD

## DE LOURDES PEINES DE PRISON ET SAISIES DES BIENS

Page 16

## Les professionnels de la santé épuisés

La situation épidémiologique en Algérie connaît une tendance "assez haussière", constate Dr Mohamed Bekkat Berkani membre du Comité scientifique Covid-19, avec de plus en plus de cas enregistrés en particulier dans un certain nombre de wilayas. Les décisions, qui ont été prises lundi par le gouvernement pour faire face au rebond de coronavirus sont "venues à point nommé" pour endiguer cette situation épidémique jugée inquiétante, a déclaré à TSA le Dr Bekkat Berkani. Ces mesures visent "à endiguer localement la propagation du virus", soutient le membre du comité scientifique Covid-19, et à faire appliquer les lois édictées particulièrement le port du masque dans l'espace public. "Ceci doit nous amener à diminuer le nombre de cas mais aussi à responsabiliser les Algériens quant au devenir de cette épidémie qui franchement commence à durer et épuise les professionnels de santé", alerte Dr Bekkat Berkani, dans la mesure "où il y a une augmentation des cas hospitalisés et bien sûr une augmentation des coûts générés par la prise en charge pour l'Etat".

### MESURES DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

## Le DGSN met l'accent sur la rigueur

Le Directeur général de la Sureté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a mis l'accent sur "la nécessité de faire preuve de rigueur dans la mise en œuvre des procédures et mesures relatives à la lutte contre la Covid-19". "C'est un message adressé à toutes les wilayas du pays sans exception", a martelé le DGSN lors de l'inauguration du nouveau siège de la sûreté de wilaya à la cité Belle vue, au chef-lieu de wilaya de Batna.

Il s'exprimait devant la presse en marge de sa visite. Considérant cela comme une "affaire nationale", le DGSN a ajouté que les autorités publiques ont donné des instructions qui doivent être impérativement appliquées, avertissant, dans ce contexte, contre le laxisme dans l'application des mesures, pouvant induire, a-t-il dit, une plus grande propagation du virus.

## Le P/APC d'El Oued emporté par le coronavirus

Le P/APC de la commune d'El Oued, Laïd Zoumali, est décédé hier après sa contamination par le coronavirus (covid-19), a rapporté le journal arabophone El Khabar. Ayant contracté la Covid-19, le maire de la commune d'El Oued a été hospitalisé il y a deux semaines à l'hôpital El Djilali Ben Omar, où il a rendu l'âme aujourd'hui. D'obédience politique "RND", Laïd Zoumali a remplacé à la tête de l'APC d'El Oued l'ex-P/APC Abdallah Maouch, qui a été suspendu par le wali Khelifa Kaïd.

R. N.

## AUGMENTATION DES CAS DE CONTAMINATIONS

# Les hôpitaux sont à nouveau sous pression

*Après une baisse du nombre de cas de Covid-19 enregistrée à la fin du Ramadhan et les jours qui ont suivi, et après un répit observé par les hôpitaux du pays pendant cette période, c'est à nouveau la charge pour ces derniers alors que les chiffres connaissent une progression alarmante.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Il y a une pression sur l'hôpital de Boufarik et sur les hôpitaux de nombreuses wilaya (...) et cela est dû au non-respect des mesures de prévention par les citoyens comme nous le voyons chaque jour dans nos rues, dans les marchés et dans les magasins", a déclaré dans une interview au journal Esseha, le docteur Mohamed Yousfi, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik, qui met les citoyens face à leur responsabilité et les pointe du doigt quant à leur rôle dans la propagation du virus, ce qui replonge le pays dans une nouvelle poussée de l'épidémie.

Cette situation accable, à nouveau, le personnel de santé qui n'a pas encore eu le temps de souffler et qui continue à perdre de ses éléments emportés par le nouveau Coronavirus. C'est encore le cas avec le décès appris du docteur Yacine Bendekkiche, psychiatre, qui exerçait dans la wilaya de Blida. Pendant le Ramadhan, la charge avait baissé et nous étions arrivés (à l'hôpital de Boufarik) à 3 ou 4 cas



positifs sur les 10 ou 15 malades qui se présentaient chaque jour et qui étaient testés par PCR. "Actuellement, nous accueillons jour et nuit plus de 50 patients et sur résultats des tests PCR que nous recevons, nous avons au minimum entre 10 et 20 cas positifs", a-t-il souligné.

Le Dr Yousfi en veut pour preuve le fait qu'auparavant, il y avait 39 lits consacrés aux cas suspects (les patients retenus au niveau des urgences et dirigés vers un service destiné aux cas suspects, avec une mise sous traitement, avant l'arrivée des résultats des tests) alors qu'actuellement ce chiffre a presque doublé, avec 75 lits.

"Avec la hausse enregistrée ces 10 derniers jours, dès que les lits sont libérés à l'arrivée des résultats le matin, ils sont réoccupés le soir", déplore le spécialiste qui indique que "cela crée une grande pression aussi bien sur le personnel de santé que sur les patients qui ne peuvent pas

comprendre parce que chaque patient qui vient souhaite qu'il soit pris en charge. Avec toute cette pression, nous avons au sein de l'hôpital 135 lits qui sont occupés et il ne reste que le service maternité qui n'est pas dédié à la Covid-19 et qui ne s'occupe que des accouchements".

Le spécialiste a souligné que ces derniers jours et en raison de la saturation des services qui prennent en charge les patients atteints de cette infection, les nouveaux arrivants ont été orientés vers le CHU de Blida "qui possède encore les moyens" de prise en charge.

"Je le répète, la charge pèse sur l'hôpital de Boufarik et sur l'hôpital Fabourg de Blida, mais au CHU de Blida, il reste encore des services qui n'ont pas été consacrés à la prise en charge des malades de la Covid-19, ce qui nous permettra d'y dégager des lits pour y accueillir plus de patients".

R. R.

## Le coup de gueule du Pr Ryad Mahyaoui

PAR RACIM NIDHAL

Le Pr Ryad Mahyaoui, invité hier sur les ondes de la radio a poussé un coup de gueule contre la désinvolture des citoyens qui continuent d'être dans "le déni absolu", face aux dangers de la pandémie du coronavirus.

"Les derniers chiffres sont inquiétants ont été passés du simple au double, de 100 cas positifs, on n'est passé cette semaine à plus de 300 cas", déplore-il en expliquant qu' "on n'est pas dans une deuxième vague, mais juste dans la continuité de la première vague".

Le Pr Ryad Mahyaoui fait part de son inquiétude de voir tous les efforts fournis par les citoyens et l'Etat remis totalement en cause, en raison du comportement des citoyens qui ne respectent pas les mesures barrières. "En l'espace de 4 mois les algériens sont devenus des experts en virologie, immunologie, mais il s'agit surtout pour eux de respecter les mesures préventive", peste-t-il en écartant pas du tout le possibilité retour au confinement, à la fermeture d'entreprises, des commerces, des transports...

Le membre du Comité scientifique pose aussi la problématique des enquêtes épidé-

miologiques qui butte sur le refus de certains patients de déclarer qu'ils sont porteurs du virus par pudeur, par tabou.

"Si nous ne disposons pas des informations on ne peut pas conduire des enquêtes épidémiologique pour identifier les clusters et couper la chaîne des contaminations", dit-il en préconisant une circulation de l'information. Le Pr Mahyaoui assume volontairement son "alarmisme" en le justifiant par la nécessité de provoquer un déclenchement chez les citoyens, exhortés de "se protéger pour protéger les autres".

R. N.-

## L'appel du Dr Fourar aux Algériens

Le nombre total des contamination depuis le début de l'épidémie a atteint avant-hier 13.907 cas. En dévoilant les derniers chiffres de l'évolution de la situation épidémiologique en Algérie, le porte-parole du comité de suivi de l'épidémie, Dr Djamel Fourar, a estimé mardi qu'il était normal d'assister à "une remontée du nombre de cas" et que cette situation était attendue, au vu de "la recrudescence de la maladie dans le monde" et du "déconfinement qui a été programmé".

Le Dr Fourar a aussi salué les nouvelles

mesures annoncées lundi 29 juin par le gouvernement pour briser la chaîne de transmission du virus. "Le Comité scientifique prend en compte les décisions du gouvernement pour améliorer la situation épidémiologique de la Covid-19, éliminer la transmission et lutter contre les différents foyers épidémiques qui existent à travers certaines wilayas. Ces mesures qui ont été prises par l'Etat ont vraiment tout le sens pour améliorer la situation épidémiologique", dit-il, appelant au passage les citoyens à se montrer "responsables".

"Nous tenons à demander à la population, compte tenu des décisions qui ont été prises, à jouer un rôle primordial dans cette lutte contre ce virus virulent. Nous appelons nos concitoyens à être responsables et à respecter les mesures barrières", a-t-il insisté.

**Tebboune ordonne de durcir les sanctions contre les contrevenants**

Pour lui, "l'Etat a pris des mesures et cha-

cun de nous est responsable de l'évolution de la situation. Les mesures qui ont été prises au niveau des différents départements ministériels vont amener une amélioration de la situation épidémiologique, mais le citoyen doit se sentir également responsable. Il doit se prémunir et éviter d'être infecté et d'infecter sa famille, ses proches et la société. Il ne faut pas oublier de protéger nos aînés, surtout ceux qui ont des maladies chroniques".

R. N.

REBOND DU CORONAVIRUS

# Pourquoi la population ne respecte pas les mesures barrières ?

*L'Algérie a durci les mesures de confinement pour faire face à la flambée des nouveaux cas de coronavirus. Les autorités et les personnels soignants poignent la responsabilité d'une partie des citoyens qui ne respectent pas les consignes sanitaires. Le Professeur Mustapha Khiati, évoque deux aspects pour expliquer le refus d'une partie de la population de respecter les mesures anti-Covid.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

**"P**eut-être que le message ne la convainc pas. Sans doute faut-il utiliser d'autres formulations. L'essentiel de la communication, aujourd'hui, se fait à travers les réseaux sociaux. Est-ce que nous en faisons suffisamment sur ce plan-là ?" », s'interroge le Pr Khiati. Avant de répondre : « Très peu. Les gens ne regardent plus les télévisions comme avant, ne lisent plus les journaux. Et lorsqu'on voit le Pr Didier Raoult qui rétorque au journal Le Monde en lui disant qu'avec un enregistrement sur Youtube je touche 3 fois plus de lecteurs que vous,

cela veut tout dire ». Le second aspect, selon Pr Khiati, a trait à la perception qu'ont les citoyens de celui qui leur donne la recommandation. « C'est une problématique qui peut être traitée par les sociologues », suggère-t-il. Le président de la Forem évoque même une « crise de confiance » entre le peuple et les gouvernants, en estimant que la pandémie a dévoilé beaucoup d'aspects qui méritent d'être étudiés par les universitaires. Le Pr Khiati insiste sur le rôle des médias pour contrecarrer les théories du complot et faire en sorte que le « charlatanisme » n'ait pas droit de cité « dans un pays où des cas sont enregistrés quotidiennement et où on a dépassé la barre des 300 cas en une journée ».

**"Je ne comprends pas qu'on ne puisse pas prendre des mesures rapides"**

Parmi les mesures annoncées par le gouvernement lundi pour contrecarrer la hausse des cas de Covid-19, le Pr Khiati distingue celle offrant des prérogatives aux walis pour décider de confiner un quartier ou un village.

« Cette mesure existe dans les prérogatives du wali, fait cependant remarquer Pr Khiati. Il a fallu que le pouvoir central la rappelle. Si on avait procédé plus tôt, on aurait évité beaucoup de problèmes ».

Interrogé sur ce qui n'a pas marché s'agissant de la gestion de la pandémie, Pr Mustapha Khiati juge que la commission médicale n'a pas été efficace au moins sur un point, celui des tests PCR qui ne sont pas disponibles partout à travers le territoire national. « La plupart des universités pour ne pas dire toutes disposent dans leurs laboratoires d'équipements PCR. Néanmoins, pour bénéficier des réactifs de l'Institut Pasteur qui est un EPIC, il faut payer », relève-t-il. Le Pr Khiati suggère que les kits PCR soient pris en charge par le budget du ministère de la Santé, ou permettre à la Direction générale de la recherche au ministère de l'Enseignement supérieur d'importer directement des kits. « Je ne comprends pas qu'on ne puisse pas prendre des mesures rapides. Nous sommes en pleine pandémie », s'étonne Pr Khiati.

**Le déni de la maladie n'est pas spécifique à la Covid-19**

Pour l'épidémiologiste à l'Institut national de santé publique (INSP), le Dr Kamel Ait Oubelli, cette forme de déni que manifeste une partie de la population à cette maladie n'est pas spécifique à la Covid-19. « Je pense qu'il y a un problème de communication. Ceux qui sont en charge de la communication sur cette épidémie ont-ils utilisé les bonnes méthodes de communication de masse ? », s'interroge-t-il. « On



ne communique pas de la même façon vis-à-vis des enfants, des adultes et des malades. Il y a des communications spécifiques », remarque-t-il.

« Pourquoi ne pas par exemple faire des émissions à la radio ou à la télévision spéciale jeunes ou enfants ou les sujets âgés. On ne parle pas de la même de la Covid-19 aux enfants comme aux adultes, etc. ».

En ce qui concerne l'aspect lié au confinement/déconfinement, le Dr Ait Oubelli juge important de durcir les mesures dans les régions qui connaissent des flambées. Pour lui, le tournant de l'épidémie en Algérie a été à la fin du mois de Ramadan et le début de l'Aïd, période durant laquelle un grand relâchement a été observé vis-à-vis des mesures barrières élémentaires.

L. B.

## Djerad accuse et menace

Les lois de la République seront appliquées avec « fermeté » contre ceux qui incitent au non-respect des mesures anti-Covid, a assuré avant-hier mardi à Tindouf le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

« Il appartient à l'Etat d'adopter le moyen de coercition et d'appliquer avec fermeté les lois de la République (...) Nous ne tolérons pas que des personnes malintentionnées cherchent à semer le chaos », a affirmé M. Djerad lors de l'inspection d'un centre médical à Tindouf dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya, selon le compte-rendu de l'agence officielle.

Le Premier ministre a désigné du doigt « des personnes, vivant hors de l'Algérie », qui, selon lui, « incitent les jeunes à renoncer à la prévention et la protection et à sortir sans masque sanitaire ». M. Djerad a poursuivi en affirmant que « la

conscience et la responsabilité constituent la pierre angulaire dans tous les efforts conjugués pour la lutte contre la pandémie du Covid-19 ». « Nous avons constaté, en dépit des efforts déployés par l'Etat et des moyens de sensibilisation, qu'il existe deux catégories de citoyens, l'une a fait preuve de responsabilité dans la lutte contre cette pandémie et l'autre manifeste une indifférence et a contribué à la recrudescence de la pandémie notamment ces dernières semaines », a-t-il dénoncé. Pour M. Djerad, ceux qui ne respectent pas les mesures anti-Covid, dont le port du masque, sont « indirectement responsable de l'augmentation des cas contaminés » et « même des décès par le coronavirus ».

« La solidarité doit prévaloir en cette conjoncture pour nous protéger et prévenir les autres », a-t-il demandé, en affir-

mant que le gouvernement œuvre « sans relâche, en coordination avec le corps médical, le mouvement associatif et tous les responsables, à protéger l'Algérie ».

« Les cadres de la santé ont prouvé, aujourd'hui encore, que le pays dispose de toutes les compétences et ressources humaines capables de prémunir le citoyen de la pandémie et protéger la société de ses répercussions », a-t-il dit.

Le Premier ministre a ensuite défendu les mesures prises par les autorités pour faire face à la pandémie, en affirmant que « l'Etat a depuis l'apparition du coronavirus, pris, sous la conduite du président de la République, toutes les mesures nécessaires pour asseoir un dispositif et une gouvernance ayant permis de cerner la pandémie ». Il a salué le corps médical et paramédical qui « s'est mobilisé pour faire face à cette situation, de même que

l'administration locale et les institutions de l'Etat et les corps de sécurité et constitués qui s'y sont impliqués ». M. Djerad a également rendu hommage aux corps de sécurité, police et gendarmerie nationale, et à l'Armée nationale populaire (ANP), ayant conjugué leurs efforts et travaillé « main dans la main » sous le signe de « Khawa-Khawa » (fraternité). Il a également salué tous les citoyens impliqués dans la lutte contre le coronavirus, dont les associations de quartiers, les sapeurs-pompiers, les membres du Croissant-Rouge algérien qui ont « prouvé une cohésion sociale inébranlable », a-t-il dit.

Il a, dans ce cadre, appelé les citoyens à faire preuve de responsabilité, de se protéger et de protéger leurs concitoyens, car, a-t-il dit, « il en incombe à chacun la responsabilité devant autrui et devant Dieu ».

L. B..

MARIAGES INTERDITS, MASQUE OBLIGATOIRE...

## Les nouvelles mesures à Alger

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les fêtes (mariages, circoncisions et autres) et tous types de rassemblements familiaux sont interdits au niveau du territoire de la wilaya d'Alger. La mesure est entrée en vigueur hier 1er juillet. Elle a été annoncée via un communiqué du wali de la capitale. Outre cette interdiction, la wilaya a pris plusieurs autres mesures destinées à freiner la propagation de l'épidémie de Covid-19, parmi lesquelles l'inspection régulière des locaux commerciaux pour s'assurer du respect des règles de distanciation sociale.

Les différents locaux et activités commerciales, autorisés à ouvrir, seront soumis à une « inspection régulière des agents du

ministère du Commerce, accompagnés de la force publique, pour s'assurer du respect par les commerçants des protocoles de prévention sanitaire, notamment l'obligation du port du masque et la distance physique ». « Toute infraction à ces mesures exposera son auteur à la fermeture immédiate du local, au retrait du registre de commerce et au amendes financières prévues dans ce sens », met en garde la wilaya.

**-Masque obligatoire dans la rue**

Le port du masque de protection est également obligatoire dans la rue pour tous les citoyens et tout contrevenant sera verbalisé, de même que l'obligation de son port par les automobilistes est rétablie.

La wilaya d'Alger annonce par ailleurs la

reconduction du confinement partiel à domicile de 20h00 à 05h00 jusqu'au 13 juillet. Ces mesures font suite à la dernière instruction du Premier ministre, datée du 29 juin, dans laquelle il a été indiqué qu'« il est fait obligation aux walis, chefs de daïra, présidents d'APC de décider de mesures supplémentaires applicables localement, en fonction de la situation sanitaire de la wilaya ». Selon la même mesure, les services du ministère du Commerce sont dans l'obligation de procéder à des actions de contrôle au niveau de certains commerces de quartiers et de marchés, accompagnés de la force publique, pour la fermeture immédiate du commerce, le retrait du registre de commerce ainsi qu'une sanction pécuniaire et dissuader

tout comportement contraire aux lois et règlements en vigueur.

« Les autorités locales et les services de sécurité ont été instruits à l'effet d'appliquer, avec toute la rigueur et la fermeté nécessaires, les sanctions prévues par la loi et les règlements en vigueur y compris la verbalisation, la mise en fourrière et la formalisation des procédures judiciaires appropriées, à l'encontre de tout contrevenant aux mesures de prévention sanitaire », a mis en garde Abdelaziz Djerad.

Plusieurs autres wilayas ont pris des mesures similaires ainsi que des décisions de fermeture de marchés ou de magasins.

C. A.

VAGUE DE CHALEUR

# Les explications de Météo Algérie

La vague de chaleur qui touche plusieurs régions du pays est due à la présence d'un couloir dépressionnaire provenant du Sud, atteignant les régions côtières et proche-côtières, a-t-on appris auprès de l'Office national de météorologie.

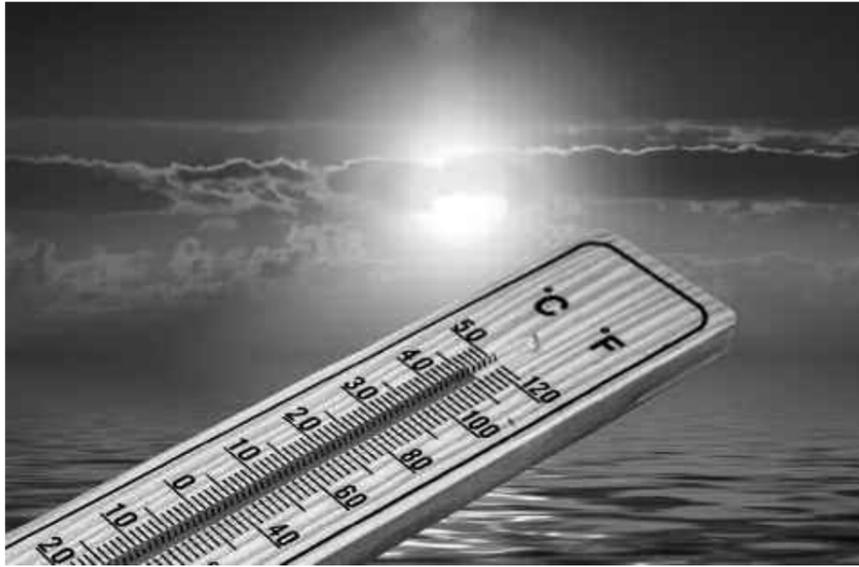
PAR ROSA CHAOUI

« Cette situation est due à une stabilité des centres d'action dans l'atmosphère et la présence d'un couloir dépressionnaire provenant du sud et qui touche également les régions côtières et proche-côtières », a indiqué à l'APS Mme Houaria Benrekta, responsable de la communication à l'Office national de météorologie, ajoutant que les températures connaîtront, dès mercredi, une baisse sur les différentes régions du pays avant de revenir à la normale samedi prochain.

Elle a précisé que le mercure va baisser durant les prochains jours avec des températures entre 28° et 32° sur le Nord du pays et 38° sur les wilayas de l'intérieur.

Les fortes chaleurs persisteront en revanche sur les régions intérieures de l'Ouest du pays où le mercure pourrait atteindre les 40° et dépasser les 45° sur le Sud, avec des pics de 47° localement à In-Salah et Adrar, a-t-elle expliqué.

Mme Benrekta a rappelé, à ce propos, que l'ONM avait émis une alerte météo sur cette vague de chaleur en annonçant des températures de 47° sur le nord de Tamanrasset, Adrar et Ouargla, 44° sur les wilayas de l'intérieur Ouest à l'instar de Relizane, Chlef, Mascara, Sid Bal-Abbes et Saïda, et 38c sur les régions côtières. Il est à rappeler que les prévisions saison-



nières de l'Office national de météorologie avaient annoncé des températures élevées allant globalement de la « normale à au-dessus de la normale » durant cet été (juin-juillet-août), en particulier dans les régions côtières, en raison notamment du « déficit pluviométrique » enregistré durant l'hiver et le printemps derniers.

Selon les mêmes prévisions, l'anticyclone des Açores (zone de hautes pressions qui se manifeste au Nord de l'Océan atlantique) devrait être plus développé qu'habituellement en s'étendant sur

l'Europe et en raison du déficit pluviométrique enregistrée durant les deux précédents trimestres (l'hiver et le printemps), ces situations anticycloniques prévues de se manifester au-dessus d'un sol sec, pourraient augmenter le risque de vagues de chaleur.

**Les températures dépasseront les 48°C à El Oued et Ouargla**

La canicule continuera d'affecter les

wilayas d'El-Oued et Ouargla jusqu'à jeudi soir, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial canicule émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Selon la même source, ces deux wilayas sont placées au niveau de vigilance orange, avec des températures prévues qui atteindront ou dépasseront localement 48C, et ce, précise le bulletin dont la validité s'étend du mercredi à 12h00 au jeudi à 21h00.

Mme Houaria Benrekta, responsable de la communication à l'ONM, a expliqué hier à l'APS que la vague de chaleur qui touche plusieurs régions du pays depuis mardi est due à la présence d'un couloir dépressionnaire provenant du sud, atteignant les régions côtières et proche-côtières.

« Cette situation est due à une stabilité des centres d'action dans l'atmosphère et la présence d'un couloir dépressionnaire provenant du sud et qui touche également les régions côtières et proche-côtières », a-t-elle précisé, ajoutant que les températures connaîtront, dès mercredi, une baisse progressive sur les différentes régions du pays avant de revenir à la normale samedi prochain.

R. C.

ALGER

## Le moustique tigre présent dans 24 communes

L'Etablissement public d'hygiène urbaine et de protection de l'environnement de la wilaya d'Alger (HUPE), a enregistré la présence du moustique tigre à travers 24 communes de la capitale, a indiqué le Directeur général de l'établissement.

Dans une déclaration à l'APS, Mustapha Hamimi a précisé que l'Etablissement public d'hygiène urbaine et de protection de l'environnement de la wilaya d'Alger avait dédié 16 équipes à la lutte contre la prolifération du moustique tigre, qui présente un risque de santé publique, après avoir enregistré sa présence dans 24 communes de la capitale, soulignant que la surveillance entomologique du moustique Aedes albopictus se poursuivait.

Le responsable a fait savoir, que ce dangereux moustique avait été détecté dans les circonscriptions de Hussein Dey (Kouba, Hussein Day), de Bab El-Oued (Bologhine, Oued Koriche), de Bouzareah (El-Biar, Beni Messous), de Chéraga (Hammamet), de Dar El-Beïda (Aïn Taya, Bordj El-Bahri, El-Marsa, Bordj El-Kiffan, Rouiba), de Bir Mourad Raïs (Birkhadem, Saoula, Gué de Constantine), d'El-Harrach (Bachdjerrah), de Draria (Douera, Baba Hassen, Khraïcia, Draria, El-Achour) et de Zeralda (Staoueli, Souidania, Zeralda).

Alors qu'il n'était présent que dans 14 communes d'Alger en 2016, le moustique tigre a depuis gagné du terrain dans la capitale puisqu'il a été détecté dans 22 communes en 2019 et 24 communes actuellement, a fait remarquer M. Hamimi.

Des équipes spéciales sont à pied d'œuvre, pour lutter contre la prolifération de ce moustique par le déploiement de pièges pondoirs à travers le territoire de la wilaya. Les citoyens sont également mis à contribution

et peuvent signaler la présence de ce dangereux moustique en appelant le numéro vert 0560933366 ou via la page Facebook de l'Etablissement public d'hygiène urbaine et de protection de l'environnement de la wilaya d'Alger qui répondra aux préoccupations des citoyens à ce sujet. Outre le lancement d'une campagne pour lutter contre les moustiques à compter du mois de juin, il a été procédé également au lancement d'une campagne de lutte contre le moustique tigre à la mi juin en cours à travers les communes touchées par ces insectes, a ajouté le même responsable, rappelant la mise en place d'équipes spécialisées équipées de matériels de désinfection sillonnant, conformément à un calendrier, toutes les communes concernées. M. Hamimi a affirmé, par ailleurs, qu'en sus de la prévention, des campagnes de sensibilisation sont organisées, jusqu'au mois de septembre prochain, par des agents de l'entreprise en coordination avec les services d'hygiène et d'environnement des communes afin de prodiguer des conseils sur les dangers de ce moustique.

Cette action de proximité est menée en coordination avec les bureaux d'hygiène et d'assainissement des 57 communes de la capitale, a-t-il expliqué, ajoutant que tous les moyens matériels et humains ont été mis en place pour mener à bien cette opération. Selon la même source, les principaux facteurs à l'origine de l'apparition des moustiques tigres sont les marécages et les eaux stagnantes, soulignant la nécessité d'œuvrer au renforcement du respect des conditions d'hygiène et de santé.

R. N.

CARTES EDHABIA, RETRAITS À VUE ET EXTENSION DES BUREAUX

## Les explications d'Algérie Poste

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Algérie Poste a décidé de mettre sur rail sa stratégie organisationnelle. Désormais, plus d'une centaine de bureaux de postes sont prévus à 2021 et numérisation de tout le réseau. Près de 600.000 cartes d'Edhabia ont été distribués en attendant sa généralisation partout.

Dans un entretien médiatique, la chargée de communication d'Algérie Poste a indiqué que « le programme de la réorganisation de la poste comprend plusieurs axes ». L'une des priorités indique cette responsable est « d'étendre les bureaux de postes dans les régions qui sont les plus éloignées » où un programme à moyen terme est de lancer une centaine de bureaux en plus des 4000 que compte Algérie Poste. Dans certaines enclaves « il est retenu qu'un petit bureau ayant toutes les commodités numériques peut suppléer à un bureau de poste ». C'est dans le cadre de cette extension que ces bureaux seront aménagés dans les zones du grand sud, là où les populations doivent se déplacer des kilomètres pour solliciter leurs demandes. Pour ce qui est des files interminables pour les retraits à vue, les récentes dispositions prises, souligne la responsable de communication sont « de nature à bien organiser le circuit de paiement et d'éviter la pression sur les guichets pour de longues heures ». En effet, les personnes morales

comme les entreprises et administrations ne doivent plus se déplacer pour les retraits des liquidités où seules les personnes physiques y sont autorisées avec des seuils de prélèvement fixés à l'avance. « Algérie Poste n'a pas de crise de liquidité mais doit s'organiser afin de rendre efficace ses prestations de services ». Dans ce cadre, elle a annoncé que « les clients qui n'ont pas retiré leur cartes de paiement Edhabia doivent le faire car on ne peut laisser ces cartes entassées dans nos services ». « Si certains n'y voient pas leur utilité préférant les chèques, il est à rappeler que les cartes ont l'avantage de la flexibilité et la mobilité dans le retrait ». Pour ce qui est des DAB défectueux, il est prévu selon la responsable de communication « de disposer une équipe de maintenanciers bien formés dans les cas d'urgence » et de ne pas laisser « traîner ces distributeurs pendant des mois ». Actuellement, Algérie Poste a procédé à un relookage de ces bureaux avec un nouvel équipement numérique et un mobilier épousant les contours des nouvelles technologies. Une tendance observée dans le reste du monde où « les bureaux de poste peuvent offrir des prestations autres que celles traditionnelles ». Parmi les axes également retenus, il y a la signature électronique pour les transactions devant transiter par la poste.

F. A.

L'HUILE D'OLIVE ALGÉRIENNE

# L'exportation freinée par le coronavirus

*Depuis fin mars, l'exportation de l'huile d'olive algérienne est suspendue à cause de la pandémie de coronavirus. La décision a freiné l'élan d'exportation des huiles algériennes, dont quatre ont été primées le 14 mai à Paris.*

PAR RIAD EL HADI

**N**agueb Ladjouzi est oléologue. Il dirige l'entreprise «Autour de l'olive» spécialisée dans la vente de l'huile d'olive de Kabylie en France et en Europe. Il lance un appel aux pouvoirs publics afin de libérer l'exportation de ce produit.

L'huile, sous toutes ses formes, figure depuis le 22 mars dernier, sur la liste de plus de 1 200 produits suspendus temporairement à l'exportation.

Une décision qui n'est pas du goût de Nagueb Ladjouzi. «Pourquoi faire une dérogation pour la dattes et pas pour l'huile d'olive qui est quand même un produit noble et très demandé par la diaspora algérienne et par les consommateurs européens ?», s'interroge-t-il en estimant que «les mesures doivent être générales et non spécifiques à tel ou tel produit agricole».

Pour lui, «prendre ce genre de mesures d'interdiction d'exporter est un luxe que l'Algérie dépendante aux hydrocarbures ne peut pas se permettre».

Il revient sur les circonstances l'ayant fait confronter à une situation qui le met en difficulté face à ses clients. «Au mois de mai dernier, en France on sortait à peine du confinement (pour cause de Covid-19). Lorsque j'ai appelé mon fournisseur en Algérie Aomar Ouagued, gérant de la hui-



lerie "Azemmour" (M'chedallah, Bouira, lauréat du 1er prix du concours de la meilleure huile d'olive à Paris en mai dernier, Ndlr), je l'informe que le déconfinement se fait en France et il m'a dit que pour ce qui est de l'Algérie le déconfinement c'était à partir du 13 juin car pendant le confinement on ne pouvait rien exporter. Il a dit qu'à cette date, les choses allaient se débloquenter», raconte à TSA M. Ladjouzi.

En attendant, des clients de France et d'autres pays européens l'appellent pour commander l'huile d'olive algérienne. «Je les rassure en leur disant que le confinement allait prendre fin le 13 juin et que le temps de la mise en bouteille de l'huile d'olive et d'exporter, on pouvait leur vendre le produit», précise-t-il.

«Jusqu'à aujourd'hui les clients/consommateurs attendent l'huile d'olive qui n'arrive toujours pas. Quelque part, je me retrouve un peu gêné face à mes clients suite aux promesses et aux assurances que je leur ai faites», regrette Nagueb Ladjouzi.

L'appel de l'Anexal

R. E.

SONATRACH ET ENI

## Signature de trois accords gaziers

PAR RANIA NAILI

La Compagnie nationale des Hydrocarbures Sonatrach et le groupe italien ENI ont signé hier à Alger plusieurs accords de coopération dans le secteur du gaz et un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures. En présence du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar et des P-dg des deux compagnies respectivement MM. Toufik Hakkar et Claudio Descalzi, les deux parties ont signé un mémorandum d'entente (MoU) pour identifier les possibilités d'investir conjointement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie dans le cadre de la nouvelle Loi sur les hydrocarbures.

Le MoU couvre aussi l'examen des opportunités d'exploration et de production à l'international. Il a été également procédé à la signature de trois (03) accords gaz portant sur la commercialisation par Sonatrach, pour le compte des parties, du gaz sec issu des périmètres Ourhoud II, Sif Fatima II et Zemlet El Arbi, d'un volume annuel de près de 1,5 milliards m3, et ce

jusqu'en 2049.

De plus, un avenant du contrat de vente de gaz signé entre Sonatrach et ENI, fixant les conditions commerciales pour l'année gazière 2020-2021. Ledit contrat, datant de 1977, a été renouvelé en mai 2019 pour l'approvisionnement du marché italien pour une durée de huit (8) années fermes jusqu'en 2027, plus deux années optionnelles supplémentaires. Lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie de signature, le ministre de l'Energie a salué la poursuite des relations de partenariat entre les deux groupes énergétiques rappelant qu'ENI possède plus de 12 contrats de coopération avec Sonatrach dans l'exploration et l'exploitation.

"C'est (ENI, Ndlr) un partenaire historique et de premier plan pour l'Algérie dans le secteur de l'énergie", a réaffirmé M. Attar, soulignant l'intérêt de développer la coopération entre les deux parties dans les secteurs de l'amont, de l'aval et en matière de commercialisation dans un intérêt commun. Pour le P-dg de Sonatrach, le MoU permettra de renforcer les relations entre les deux parties dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation en

Algérie. "Il y a beaucoup d'opportunités que nous devons examiner ensemble. Il s'agira également d'évaluer les opportunités à l'international et de développer les projets d'énergie solaire au niveau des gisements de l'association Sonatrach-ENI", a indiqué M. Hakkar. Pour M. Descalzi, malgré la conjoncture internationale du secteur énergétique qui a nécessité la baisse des investissements de la compagnie italienne de près de 35 %, "ENI a décidé de continuer et de rester avec un budget intégral en Algérie". "Cela montre que nous travaillons bien avec nos associés en terme de temps, de procédures", a estimé le représentant italien. Selon un communiqué de Sonatrach, "cette rencontre confirme la volonté des deux parties de développer leur partenariat dans divers segments de l'industrie pétrolière et gazière ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables". Des études pour la réalisation de nouveaux projets de centrales photovoltaïques à l'instar de celui réalisé au niveau du site de production de BRN, seront incessamment entamées, selon le même document.

R. N.

SOUTENU PAR LA CHINE  
ET L'OPEP+

### Le pétrole progresse,

Le cours du baril de Brent, pétrole de référence pour le Sahara Blend algérien, s'établissait hier matin aux environs de 42,5 dollars, en hausse de plus de 2% par rapport à son prix de clôture la veille. Le baril de pétrole WTI américain s'établissait quant à lui à 40,5 dollars ce mercredi matin, également en hausse de plus de 2%. Les cours du pétrole ont augmenté sur la base d'une amélioration de l'activité industrielle des usines chinoises ainsi qu'un rétrécissement des stocks de brut aux Etats-Unis, deux indicateurs d'une reprise de l'activité économique mondiale et d'une hausse de la demande en énergie, malgré la recrudescence des contaminations au coronavirus à travers le monde. Les stocks de bruts et d'essence américains ont en effet diminué plus que prévu durant la semaine dernière, tandis que les stocks de distillats ont augmenté, ont indiqué ce mardi les données publiées par l'American Petroleum Institute, regroupant les industriels américains du gaz et du pétrole. Les données d'inventaire officielles de l'Agence d'information sur l'énergie (EIA) devraient confirmer cette tendance ce mercredi.

#### Hausse des contaminations aux Etats-Unis

« Les chiffres bruts sont clairement constructifs, cependant, nous avons besoin de voir ce que montrent les chiffres d'EIA », a estimé l'institution financière ING. Le regain d'optimisme sur les cours de pétrole a également été soutenu par les signaux envoyés depuis la Chine, où les usines reprennent doucement leur cadence en juin après que le gouvernement chinois ait levé les mesures de confinement. L'indice des directeurs d'achat chinois (Indice PMI) a en effet augmenté à 51,2 le mois dernier, contre 50,7 au mois de mai. Une hausse du nombre de nouveaux cas de contamination au coronavirus aux Etats-Unis avait suscité initialement l'inquiétude de certains investisseurs, mais dans l'ensemble le marché semble penser que la situation ne serait pas suffisante pour faire dérailler la reprise de l'économie mondiale.

#### Réduction de la production

Les cours du pétrole sont également soutenus par la réduction de la production pétrolière décidée dans le cadre de l'accord Opep+. « Bien qu'il existe toujours le danger de chutes de la demande en raison de l'augmentation des nouveaux cas de COVID-19, l'OPEP+ semble avoir le marché sous contrôle en ce moment », estime un analyste de Commerzbank cité par la même source. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a produit une moyenne de 22,62 millions de barils par jour en juin, en baisse de 1,92 million de barils journaliers par rapport au mois de mai. Dans ce contexte, l'Arabie saoudite pourrait augmenter le prix de vente officiel de son pétrole vendu en Asie, relevant les prix pour un troisième mois consécutif dû à la hausse des pétroles de référence au Moyen-Orient et de la hausse des marges des raffineries asiatiques.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE TIZI OUZOU  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DRAA EL MIZAN  
NIF : 40801600001504500102

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15 – 247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment l'article 65 et 82, l'établissement public hospitalier Draa El Mizan informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale Année 2020 portant Approvisionnement en médicaments, dispositifs médicaux, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine paru dans « AL HAYAT », « MIDI LIBRE » et le BOMOP en date du 31/05/2020. Qu'après évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Désignation du Lot	Soumissionnaire attributaire	NIF	Délai de livraison	Note technique	Montant de l'offre en DA TTC		Observation
					Minimum	Maximum	
Lot N° 01 : Médicaments Et Consommable D'hémodialyse	SARL IMC	099916000780112	24 heures	60/60 points	37 320 858,60	38 403 601,32	Offre unique
LOT 2 : Antiseptiques	SARL PROCHIMA SIGMA	001013026401461	De 15 A 30 jours	40/60 points	349 800,00	363 000,00	Offre moins disante
Lot n° 03 : Réactifs De Laboratoire	SARL AMD	001116098734677	24 heures	57/60 points	3 921 177,79	4 268 316,23	Offre moins disante
LOT 4 : Objets De Pansement	SARL MEDICOMP	099916000927328	24 heures	60/60 points	3 812 852,37	4 031 549,95	Offre moins disante
Lot N° 5 : Consommable De Laboratoire	SARL AMD	001116098734677	24 heures	60/60 points	1 660 169,24	1 790 123,19	Offre moins disante
Lot 06: Instrumentation et consommables d'ostéosynthèses	EURL BIOLATEX	00073507250340316 001	24 heures	55/60 points	1 753 724,80	2 106 013,00	Offre moins disante
Lot 7 : Réactifs de dépistage et milieux de culture	SARL EQUIPROLAB	001306018771326	24 heures	60/60 points	1 039 845,80	1 271 657,80	Offre moins disante

Les soumissionnaires qui sont intéressés pour les résultats détaillés de l'évaluation des offres sont tenus de se rapprocher de l'établissement, au plus tard 03 jours à partir de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans le BOMOP et la presse. Pour toute éventuelle constatation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tizi Ouzou dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Midi Libre n° 4035 - Jeudi 2 juillet 2020 - Anep 2016 010 782

**MIDI**  
MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT  
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME DE  
L'ARCHITECTURE ET DE  
LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA  
DE CHLEF  
NIF : 099802019121723  
N° ...../DUAC/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES  
N° .05 ./2020 (MODIFICATIF)

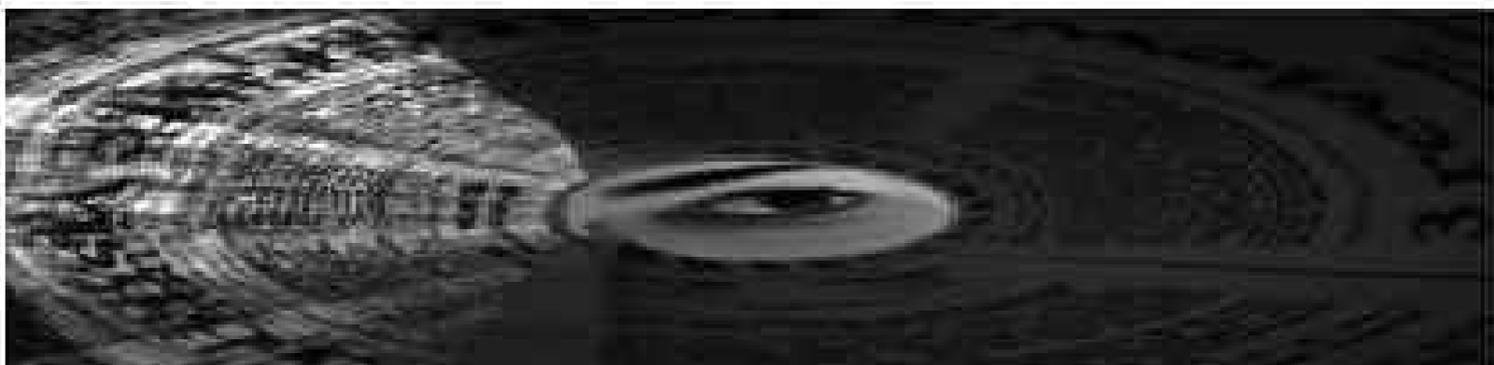
Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur Le Ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville représenté par Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre Notionnel ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2019 Paru dans le quotidien « صوت الأحرار » en date du 06/07/2019 en langue Arabe et le quotidien « Midi Libre » en langue Française en date du 06/07/2019 relatif au projet de la Réalisation des murs de soutènement, que l'évaluation et l'analyse des offres ont donné lieu au choix des entreprises désignées ci dessous:

Projet	Lot	Nom de l'entreprise retenue	Critère de choix			
			Montant de la soumission après correction en TTC (DA)	Note technique obtenue	Délais	Observations
Réalisation des murs de soutènement	Lot 01 :100/3000 LPL à Dahra/Chlef.	EURL STRAPHYD SEDDIK BOUABDELLAH NIF :001431011444230	17. 995. 624,23	Supérieur à 40 points	03 mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis et ce conformément aux dispositions citées précédemment et celles de l'article 82du décret présidentiel précité.

Midi Libre n° 4035 - Jeudi 2 juillet 2020 - Anep 2016 010 724

**MIDI**  
MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## L'université, pilier de l'économie du savoir ?

*À l'aune de la crise sanitaire et économique que subit le monde et, par conséquent, l'Algérie, il est plus que jamais essentiel de donner un nouveau souffle à l'économie algérienne comme il est prévu par la Loi de finances complémentaire pour 2020. À ce sujet, Kamel Baddari, Professeur des universités et recteur de l'université de M'Sila, nous a accordé une interview dans laquelle il répond à des questions concernant les startups et leur croissance en Algérie.*

Page 8 - 9 -10



DÉVELOPPEMENT DES STARTUPS EN ALGÉRIE

# L'université pilier de l'économie du savoir ?

À l'aune de la crise sanitaire et économique que subit le monde et, par conséquent, l'Algérie, il est plus que jamais essentiel de donner un nouveau souffle à l'économie algérienne comme il est prévu par la Loi de finances complémentaire pour 2020. À ce sujet, Kamel Baddari, Professeur des universités et recteur de l'université de M'Sila, nous a accordé une interview dans laquelle il répond à des questions concernant les startups et leur croissance en Algérie.

Le président de la République vient de nommer un nouveau gouvernement, avec une nouvelle stratégie. Plusieurs ministères ont fait leur apparition durant cette conjoncture, preuve de la volonté du gouvernement de toucher de nouveaux secteurs.

**Quel est votre avis, Mr. Baddari, par rapport à cette nouvelle formation politique ?**

● Ce remaniement a tenu compte du contexte élaboré, suite à une matrice stratégique pour répondre à deux paramètres essentiels : le premier étant l'exigence de l'ouverture et du renouveau, et le second consiste en l'incarnation de la volonté du président de la République et la volonté populaire pour l'amélioration de la vie du citoyen algérien, mais aussi pour un nouveau mode de gouvernance où l'on verra de jeunes cadres universitaires, au sommet de l'État, prendre en charge les problèmes socio-économiques du pays.

Le contexte actuel a abouti au développement d'objectifs qui ont donné naissance à des secteurs que l'on n'avait pas auparavant. Par exemple, le secteur de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, un nouveau secteur qui bénéficie du soutien de l'État, que ce soit en amont, c'est-à-dire en recherches et en production, ou en matière de commercialisation et d'industrialisation. La naissance

de ce nouveau secteur permettra de répondre à certains objectifs que l'on s'est fixé tels que la production de carburant d'origine renouvelable, la production de chaleur et de gaz d'origine renouvelable...

On peut aussi parler du ministère de la Numérisation et des Statistiques ; nous vivons dans l'ère de l'économie numérique, la numérisation est un levier principal pour le développement social et économique du pays. Les statistiques sont là pour nous fournir des indicateurs nous permettant de prendre des décisions.

L'Algérie étant un pays riche en gîtes de minerais, la création du ministère des Mines va permettre l'exploration et l'exploitation de ces minerais qui vont à leur tour aider, de manière intrinsèque, au développement économique du pays, au développement national, et participer à l'enrichissement des caisses de l'État en devises fortes dans le cadre du commerce international.

On peut dire qu'on assiste à une nouvelle vision du gouvernement sachant qu'on s'est toujours concentrés sur la sphère pétrolière et gazière.

La chute du prix du baril de pétrole a poussé le gouvernement à s'intéresser à d'autres secteurs tels que le secteur des Mines. Ces minerais dont on parlait plus tôt vont certainement participer au développement national.

Suite à la pandémie du Covid-19, on est obligés de mettre en avant le secteur médical, c'est d'ailleurs pour ça que l'Agence nationale de sécurité sanitaire a été créée justement pour le bien-être du citoyen. On remarque ainsi l'importance stratégique qu'accorde l'État à ce domaine.

La prospective va nous permettre de planifier, d'élaborer des plans, des actions, des chronogrammes, de chercher des indicateurs, des faiblesses, des forces, des opportunités, des menaces qui vont permettre aux pouvoirs publics d'élaborer un plan stratégique de développement pour satisfaire les besoins des algériens.

On sait que le président de la République mise énormément sur la nouvelle génération d'entrepreneurs algériens. Les startups seraient comme un nouveau moteur de croissance pour l'économie algérienne.

**Quel rôle l'État doit-il jouer dans la mise en place d'un climat économique favorable au développement des startups ?**

● Une startup est tout d'abord une entreprise en démarrage. Elle est construite suite à une idée qui subit un processus de conceptualisation, de transformation et de maturation, le tout réalisé dans un incubateur par des enseignants chercheurs, des ingénieurs, des personnes porteuses d'idées et de projets. Ces petites entreprises se basent sur le capital immatériel : le capital humain. L'Algérie est ainsi appelée à développer ce secteur qui ne demande pas beaucoup de capital, qui diffère de l'économie traditionnelle, qui repose essentiellement sur le savoir et sur le partage du savoir, sur la technologie moderne, sur l'existence d'une équipe soudée, et surtout sur une idée de départ.

Si l'on compare notre situation actuelle avec celles de nos voisins marocains et tunisiens, on se rend très vite compte de l'écart qui s'est creusé dû au développement tardif de ce secteur en Algérie. Je pense que pour développer ce secteur, il faut qu'il y ait des incubateurs pour que les idées qui émanent des jeunes créateurs subissent le fameux processus de conceptualisation, de transformation et de maturation.

Aux États-Unis par exemple, les incubateurs se situent dans la Silicon Valley qui est un territoire de l'université de Stanford. Dans les années 50, un doyen du nom de Frederick Terman a donné une partie du territoire de son université aux micro-entreprises et aux startups. Aujourd'hui, près d'un tiers des investissements du capital à risques se trouve dans la Silicon Valley. De même pour la Finlande et la Chine, qui ont opté pour la mise en place de ces incu-

bateurs.

Pour ce qui est de l'Algérie, l'apparition de ces nouveaux ministères témoigne de la volonté du gouvernement de changer de direction, car l'économie dite traditionnelle, basée sur les biens physiques, les hydrocarbures et les moyens de production, passe par une période de décadence c'est pourquoi on doit se diriger vers un autre type d'économie basée sur le savoir.

Pour ce faire, il faut orienter la formation universitaire vers les startups ainsi que l'accompagnement des jeunes porteurs d'idées, peut-être même un accompagnement bancaire. Ces jeunes pousses se développeront dans des incubateurs pour donner des pépinières et devenir des startups dans l'attente d'un budget, d'un fond d'amorçage qui va leur permettre de développer leurs entreprises naissantes avec des idées novatrices.

**D'après vous, est-ce que les startups pourront réaliser ce développement que le gouvernement attend depuis maintenant plusieurs années ?**

● Pour qu'une startup réussisse, il faut remplir quatre conditions : premièrement avoir une idée novatrice ainsi qu'un fort potentiel de croissance, deuxièmement avoir de la visibilité, troisièmement faire appel aux nouvelles technologies et plus particulièrement internet qui représente la culture du libre, et quatrièmement savoir résister dans un marché difficile à évaluer tout en ayant une équipe soudée.

Aujourd'hui, on peut devenir producteur, artiste, entrepreneur à partir de chez soi grâce à internet, le seul prérequis est d'avoir une idée novatrice de départ. On parle ainsi d'une nouvelle économie, différente de l'économie classique d'Adam Smith et de Karl Marx, l'économie de la troisième révolution industrielle, marquée par la jonction d'internet et des technologies de l'information et de la communication avec les énergies renouvelables.



L'économie de la connaissance est une triade de trois marchés indissociables : le marché du savoir, le marché des services, et le marché du travail. Apple, Facebook, Google, toutes ces grandes entreprises ont vu le jour dans des universités, c'est pourquoi je pense qu'il est préférable d'héberger nos incubateurs dans des universités. Vous dites que la formation est là, l'idée aussi, mais malheureusement on remarque qu'il y a toujours très peu de startups.

**D'après vous, quelles sont les raisons qui freinent ce développement tant attendu ?**

● On assiste à la naissance d'un tout nouveau gouvernement, qui est certainement en train de préparer les documents nécessaires pour la création et le développement des startups en Algérie. Le prestige des États-Unis est dû en partie à ses universités, le MIT a développé plus de 33.000 startups qui ont créé près de 3,5 millions de postes d'emploi. Les startups sont réellement la solution pour une croissance économique palpable ainsi qu'un développement de



la société en termes de création de richesse. C'est une valeur ajoutée à l'économie nationale et à la prospérité de la nation.

**La création, prochaine, d'une agence dédiée aux startups, va-t-elle contribuer à la relance du marché de l'emploi**

**ainsi qu'au développement de l'entrepreneuriat en Algérie ?**

● Sans aucun doute. Les porteurs de projets ont besoin d'accompagnement, leurs futures startups doivent évoluer dans un milieu socio-économique propice, dans un milieu bancaire propice,

car une fois la création de la startup, elle demeure en attente d'un capital à risques, d'un fond d'amorçage. C'est à travers tous ces mécanismes, que ces startups se développent pour devenir, par la suite, des entreprises productives.

●●●



●●●

Cependant, la startup est liée à l'innovation. On ne peut parler de startup dont l'idée n'est pas novatrice, une startup copier/coller qui peut dériver... Il y a donc des dérives à exclure, et l'équipe porteuse du projet se doit d'établir son Business Model et l'adapter aux exigences du marché.

**Certains experts préconisent de se concentrer davantage sur les micro-entreprises que sur les startups, êtes-vous de cet avis ?**

●● La startup est une entreprise en démarrage qui répond à certains critères liés à l'économie du savoir. Une micro-entreprise peut être une startup qui travaille dans le domaine de la technologie et de l'innovation, comme elle peut travailler dans le domaine de l'économie traditionnelle qui se base sur le capital fondé sur les biens physiques.

Je vous parle des startups qui utilisent la technologie moderne et qui font appel au capital humain, au savoir et au partage du savoir dans l'objectif d'améliorer son produit final. Je peux vous citer l'exemple d'Alekseï Pajitnov, avec qui j'ai travaillé dans un centre de calculs à l'Académie des sciences de Moscou, qui a développé le jeu Tetris et qu'il a vendu à 15.000 dollars. Le centre de calculs l'a vendu à quatre millions de dollars, et la société qui l'a distribué a empoché un milliard de dollars. Donc la startup ne peut naître sans une idée. Nous vivons dans une ère où le développement de cette idée a été catalysé par l'apparition des technologies modernes et d'internet.

**À votre avis, est-ce que le Covid-19 nous a permis à nous, citoyens, de ressentir justement l'importance de l'innovation actuellement ?**

●● Le coronavirus a des conséquences très importantes et très sensibles sur la population mondiale. Pour nous algériens, je pense que la chute du prix du baril de pétrole nous a donné une certaine

volonté de chercher de nouvelles façons de s'enrichir comme on a pu le voir avec le développement du e-commerce. Au niveau des startups, elles peuvent fournir à la population différents services novateurs qui peuvent contribuer au bien-être de la population. Dans le cadre de l'économie du savoir, le partage de la connaissance est essentiel pour arriver, étape par étape, à fournir au client un produit final amélioré, le tout étant accéléré par un potentiel de croissance fort propre à la startup.

**Concernant le climat des affaires en Algérie, qu'est-ce qui peut bien freiner les jeunes porteurs de projets ?**

●● En tant qu'universitaire, je propose de développer, au sein de l'université algérienne, l'esprit et la culture de l'entrepreneuriat. Car l'université doit être une structure d'organisation et une structure managérielle en même temps. Le tissu industriel algérien, composé pratiquement de 1,2 millions de PME, n'est pas capable d'absorber tous les diplômés de l'université algérienne et du secteur de la formation professionnelle. Tissu qui est fragilisé, entre autres, par la conjoncture actuelle. 70% de ces entreprises se situent au nord de l'Algérie, il y a alors une orientation économique. On pourrait, par exemple, prioriser l'aménagement et la distribution de ces entreprises à travers le territoire national. Ensuite, ces PME sont généralement dans le domaine des services, seulement 17% d'entre elles sont dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi j'ai dit tout à l'heure que la création du ministère des Mines va développer les industries manufacturières et par conséquent apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale, et à la prospérité du citoyen algérien. Donc la startup et la micro-entreprise sont des choses liées à la formation universitaire. Ce phénomène ne s'est pas encore développé en Algérie et on peut y remédier en orientant notre formation universitaire vers l'entrepreneuriat. Nous sommes

dans une période de fortes mutations, l'université doit jouer son rôle, elle doit s'ouvrir sur le monde socio-économique, sur le milieu des affaires, et doit être un établissement hyper-connecté.

**Croyez-vous en cette nouvelle Algérie qui accompagnera ses porteurs de projets ?**

●● Oui j'y crois fortement, d'ailleurs j'ai toujours conseillé, accompagné, et encouragé mes étudiants à construire leurs startups, à développer leurs idées, et ne pas compter sur le recrutement par des sociétés nationales, au lieu d'être chercheurs d'emploi, ils pourraient en créer. Et la startup est effectivement un créneau porteur, novateur, et qui va prendre en charge un nombre important de nouveaux diplômés, que ce soit de l'université ou du secteur de formation professionnelle. Le président de la République a évoqué la création d'une banque qui sera chargée du suivi ainsi que l'accompagnement des nouvelles entreprises.

**Est-ce que cette mesure permettra de booster le secteur des startups en Algérie ?**

●● Certainement, parce qu'une fois la transformation et la maturation de l'idée, nous avons la création d'une startup qui attend un capital à risques fourni par les entreprises publiques et privées, et par certaines organisations nationales et internationales. Mais lorsqu'on prépare un Business Model, il faut le faire de manière à ce qu'il réponde à certains critères pour qu'il ne dérive pas, pour qu'il soit mesurable, atteignable, spécifique, et surtout fondé sur son innovation, sa croissance, son potentiel... On a donc d'un côté le capital à risques et de l'autre le fond d'amorçage qui peuvent tous deux aider et accompagner les porteurs de projets novateurs à développer leurs startups. À l'instar des universités américaines, chinoises, finlandaises, suédoises... Il faut que les universités algériennes incitent les jeunes porteurs d'idées

à devenir de grands entrepreneurs par le biais de ses incubateurs.

**Cela est-il suffisant pour relancer la machine économique algérienne ?**

●● Nous sommes à la troisième révolution industrielle, fondée sur les énergies renouvelables, les technologies d'information et de la communication, et internet. Les moyens traditionnels économiques sont en train de s'épuiser et pas qu'en Algérie. L'économie de la connaissance, basée sur la création de startups, a permis à plusieurs pays en Asie, en Amérique et en Europe, de développer leurs connaissances et de reprendre leur taux de croissance. En Algérie, nous n'avons qu'à suivre cet exemple dans le but d'atteindre les objectifs de développement pour la prospérité du citoyen algérien. Mr. Baddari, en tant que professeur et recteur de l'université de M'Sila, vous avez accompagné énormément de porteurs de projets à l'université.

**Comment instaurer un climat favorable au développement des micro-entreprises ?**

●● Tout d'abord, je dirai que l'université doit être une université citoyenne. Une université qui doit rendre au compte au citoyen et à la nation, l'université ne doit pas être exclusivement pour les universitaires. Ensuite, il faut que l'entreprise s'ouvre à l'université, dans le but d'établir un partenariat efficace et efficient. Et, bien sûr, il faut que le milieu économique soit favorable aux jeunes entrepreneurs et les accompagne tout au long du développement de leur startup jusqu'à devenir des entreprises productives et rentables. Et j'espère que d'ici quelques années, les jeunes algériens, nos jeunes porteurs de projets, finiront par trouver leur créneau dans le cadre du développement de leurs connaissances et du développement économique du pays.

**Ouail Mehigueni**

DJELFA, CULTURE DU SAFRAN

# Des résultats encourageants pour une expérience pilote

*La production de bulbes de safran obtenues lors de l'expérience pilote a été multipliée par 6 à 7, soit bien plus que les prévisions qui tablaient sur une multiplication du rendement par 5 à 6.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Des résultats encourageants reflétés par un "bon rendement" ont été en effet obtenus dans une expérience pilote de culture de safran, menée par un investisseur privé à Djelfa. C'est ce qu'a annoncé, la Direction des services agricoles de la wilaya (DSA).

Lors d'une visite d'inspection du responsable du secteur agricole local, Ali Bendjoudi, ce constat a été fait au niveau de cette exploitation privée, située à la sortie sud de la ville de Djelfa, abritant l'expérience pilote de la culture de safran, qui en est à sa 2<sup>e</sup> phase de récolte de bulbes, dont le rendement a été jugé "très bon", d'après le constat fait sur place.

Selon l'APS, le DSA s'est particulièrement félicité de cette "bonne campagne de récolte", qualifiée d'"encourageante", d'autant que cette réussite est en partie due au fait que le jeune porteur du projet a bénéficié d'une "formation sur la culture du safran, organisée précédemment par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya".



Ali Bendjoudi a assuré que "la production de bulbes obtenues, pour cette fois, a été multipliée par six à sept fois, soit bien plus que les prévisions qui tablaient sur une multiplication du rendement par cinq à six", à cette occasion, le promoteur de cette première expérience du genre à Djelfa, Abderrahmane Khelili Banouh, a souligné la "très bonne qualité des bulbes (de grande taille), dont la culture s'est faite sans engrais".

Cette safranière s'étend sur une surface de pas plus de 3.500 m<sup>2</sup>, et les frais de cette culture sont exorbitants (plus de cinq millions DA).

Lors de la première opération de récolte, réalisée deux mois seulement après l'opération de mise en terre, les mêmes résultats encourageants ont été déjà obtenus, soit en décembre dernier, "où une assez bonne quantité de

stigmates ont été cueillies", a indiqué M. Banouh. La culture du safran ou de l'"or rouge est particulièrement adaptée au sol et au climat de Djelfa", d'où l'intérêt, a affirmé le responsable du bureau de formation et d'orientation agricole à la DSA, Saïd Essaid. Il ne manquera pas d'ajouter qu'il "tire profit de cette expérience, pour son élargissement à d'autres régions de la wilaya de Djelfa, au vue de sa rentabilité économique".

Le jeune Abderrahmane Khelili Banouh vient de se lancer dans une 2<sup>e</sup> expérience pilote sur une surface mitoyenne à sa safranière, consistant dans la culture de près de 1.000 plants de poire-melon, une première dans la wilaya pour ce type de fruit originaire d'Amérique latine.

B. M.

OUARGLA, COMMUNES DE LA WILAYA

## Recensement de 134 zones enclavées

Au total, 134 localités considérées comme des "zones enclavées" nécessitant une mise à niveau des conditions de vie du citoyen, ont été recensées à travers 19 communes de la wilaya d'Ouargla.

Lancé par la commission de wilaya chargée du dossier durant le premier trimestre de l'année en cours, ce processus consiste notamment à identifier les besoins "nécessaires et urgents" couvrant les différents aspects de la vie quotidienne des citoyens devant être pris en charge.

Des réunions de coordination ont été organisées, en présence de l'ensemble des acteurs concernés, en vue de cerner les besoins de ces régions en matière de développement local.

A cet effet, "plusieurs opérations concernant divers secteurs d'activités, notamment ceux ayant un lien direct avec le cadre de vie général du citoyen, ont d'ores et déjà été retenues, notamment au titre du Plan communal de développement et du budget de wilaya, en faveur de ces régions", a affirmé à l'APS le chef de

l'exécutif de la wilaya, Aboubaker Esseddik Boucetta, en marge d'une visite de terrain dans la localité de Roud el-Baguel, classée dans la liste des zones d'ombre. Diverses opérations sont accordées à la localité de Roud el-Baguel dans la daïra frontalière d'El-Borma pour répondre aux attentes de sa population.

Parmi les projets retenus en faveur de cette localité qui compte environ 325 habitants, la réalisation de canalisations d'eau potable, l'extension du réseau d'électricité vers les habitations en cours de construction, ainsi que la réalisation d'un périmètre agricole.

S'agissant du secteur de la santé, Roud el-Baguel va bénéficier de la réalisation d'une salle de soins susceptible de contribuer à soulager les malades des contraintes de déplacement vers des structures de santé éloignées pour une prise en charge sanitaire de base.

Pour permettre aux élèves du premier cycle d'avoir de bonnes conditions de scolarité, "un projet d'école primaire

est en cours de réalisation, pour mettre fin aux cabines sahariennes utilisées comme salles de classe, dépourvues de beaucoup de commodités nécessaires", a souligné M. Boucetta, tout en restant attentif aux préoccupations soulevées par les citoyens concernant notamment la réalisation d'un réseau d'assainissement, l'aménagement urbain, l'acquisition d'un quota du programme d'habitat rural, en plus de l'alimentation en eau potable déminéralisée, acheminée actuellement depuis des compagnies pétrolières opérant dans la région.

Au terme de sa visite qui a été une opportunité pour distribuer des colis alimentaires et des bavettes dans le cadre de la solidarité avec les familles établies en zones enclavées, en cette période de confinement préventif, le premier responsable de la wilaya a inspecté un projet de station de service en chantier près de la RN-53A reliant el-Borma à Hassi-Messaoud en passant par Roud el-Baguel.

APS

TIZI-OUZOU

## Prix le "Gourmet" du concours huiles monde

Le lauréat du prix le "Gourmet" au 18<sup>e</sup> Concours international des huiles du monde organisé par l'Agence de valorisation des produits agricoles (Apva) qui se déroule à Paris, Amazit Fayçal, a été honoré par le wali de Tizi-Ouzou, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Lors de cette cérémonie, le wali a félicité M. Amazit représentant de l'huilerie moderne "Ouiza" située dans la commune d'Ifigha, pour avoir honoré le produit algérien. Il a aussi félicité l'ensemble des agriculteurs et l'encadrement qui contribuent au développement du secteur agricole à Tizi-Ouzou soulignant sa disponibilité à les accompagner, a indiqué à l'APS le chargé de communication.

M. Amazit, aussi membre de la coopérative "Achvali n'Ath Ghovri" qui a déposé un dossier de labellisation de l'huile d'olive des Ath-Ghovri, a observé que l'huile d'olive algérienne a "effectué un grand pas lors de ce concours, ou quatre prix ont été décrochés par l'Algérie, ce qui a permis d'offrir une place et plus de visibilité à ces produits algériens au niveau international". Il a promis d'améliorer encore son huile.

Dans son intervention, le wali a observé que "le secteur de l'agriculture est en nette progression localement et à l'échelle nationale". Relevant que "l'Algérie recèle des potentialités naturelles et des capacités humaines importantes, à même de booster le secteur agricole", il a rappelé que "les pouvoirs publics ont mis le moyen nécessaire pour l'amélioration de la production dans toutes les filières, tant au plan quantité que qualité". A cette même compétition, l'Algérie a décroché 3 autres prix. Il s'agit d'une médaille d'or décrochée par l'oléifacteur Ouagued Aomar de la wilaya de Bouira pour son huile dénommée - Azemmour - dans la catégorie mûr intense", une autre d'argent obtenue dans la catégorie "mûr léger" par la Sarl Arbaolive de la wilaya de Blida pour son huile du même nom et d'un prix "Gourmet" obtenus par la Sarl Ets Kiared (Boumerdès) pour son huile Baghlia dans la catégorie mûr intense.

AÏN-TEMOUCHENT

## Distribution gratuite de 100.000 bavettes

Les services de la wilaya d'Aïn-Témouchent ont procédé, vendredi 22 mai, à la distribution à titre gracieux d'un lot de 100.000 masques protecteurs à travers les communes de la wilaya. Supervisant le lancement de la distribution, la wali d'Aïn-Témouchent, Labiba Ouinez a précisé que "la distribution d'un lot de 100.000 masques protecteurs réceptionnés de la pharmacie centrale des hôpitaux s'inscrit dans le cadre des mesures de prévention que les pouvoirs publics veillent à concrétiser pour endiguer la propagation de la pandémie sanitaire."

"La distribution des bavettes touchera l'ensemble des communes de la wilaya ainsi que les zones enclavées du fait de la généralisation du port obligatoire du masque à compter du premier jour de l'Aïd el-Fitr", a-t-elle encore souligné.

De surcroît, plusieurs franges de la société civile à l'instar des Scouts musulmans algériens (SMA) et nombre d'associations actives au niveau local ont été d'un grand apport durant cette crise pandémique.

A noter que la zone enclavée de Hadjairia dans la commune d'Aïn-Kihal était la première halte où a débuté la distribution de ces masques de protection, une opération favorablement accueillie par les habitants de cette localité.

APS

PREMIÈRE PLATEFORME LOGISTIQUE DU GENRE EN ALGÉRIE DÉDIÉE À L'EXPORTATION

# LafargeHolcim Algérie ambitionne d'exporter près de 800.000 tonnes de clinker

*LafargeHolcim Algérie a organisé une cérémonie pour inaugurer sa première plateforme logistique du genre en Algérie dédiée à l'exportation du clinker à partir du port de Djendjen.*

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Kamel Rezig, Abdelkader Kelkel, wali de Jijel, Abdenour Souakri, président du Conseil de surveillance Cilas, Hafid Aouchiche, directeur des exportations chez LafargeHolcim Algérie, Sofiane Benkhaled, directeur commercial distribution chez LafargeHolcim Algérie et Abdeslem Bouab, président-directeur général du Port de Djendjen ainsi que d'une importante délégation.

Cette installation est le fruit d'un partenariat d'exception entre le Groupe LafargeHolcim Algérie et la filiale Rail Logistique du Groupe SNTF. Avec une superficie de 2.100 m<sup>2</sup>, elle pourra contenir 10.000 tonnes de clinker, soit un tiers de la cargaison à charger sur un navire. Cette plateforme logistique est située à 1 km du port de Djendjen, à partir duquel LafargeHolcim Algérie ambitionne d'exporter près de 800.000 tonnes de clinker de ces usines (LCM à M'sila et de Cilas à Biskra).

La disponibilité de ce stock près du port permettra à LafargeHolcim Algérie d'éviter les immobilisations prolongées du navire dont le coût journalier avoi-



sine environ 20.000 dollars par jour, selon le marché et préserver la qualité du produit, qui se déprécie au contact de l'eau. Il s'agit également de préserver l'environnement en évitant les déperditions du produit et émanation de poussière. A travers cet investissement, LafargeHolcim Algérie souligne son ambition d'accélérer son programme d'exportation qui s'inscrit pleinement dans la stratégie consistant à assurer des débouchés commerciaux, alors que la production nationale de ciment est devenue sur-capacitaire. Avec un objectif d'exporter 2 millions de tonnes en 2021,

toutes nos unités de production sont mobilisées dans la bataille de l'export, confirmant, ainsi, notre engagement sans faille à contribuer au développement économique et social du pays et à la diversification des revenus extérieurs hors hydrocarbures.

LafargeHolcim Algérie est l'entreprise leader sur le marché des matériaux de construction.

"Nous sommes présents sur toute la chaîne de valeur des matériaux de construction tels que les agrégats, ciments, mortiers, granulats, bétons, plâtres, sacs, logistique et distribution.

Nous possédons deux cimenteries (M'Sila et Oggaz), la cimenterie Cilas à Biskra en partenariat avec le Groupe Souakri pour une capacité totale de production de 11.5 Mt/an", affirme LafargeHolcim Algérie

L'activité béton prêt-à-l'emploi opère 19 centrales à travers le pays pour une capacité de 1 million tonnes/an.

LafargeHolcim Algérie emploie 4.500 collaborateurs et est fortement engagée dans le développement économique, social et environnemental en Algérie.

LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction au service des maçons, constructeurs, architectes et ingénieurs du monde entier. Le Groupe compte 4 segments d'activités - ciment, granulats, béton prêt-à-l'emploi, solutions & produits - et participe à des constructions aussi variées que des logements abordables, des petits projets locaux ou des projets d'infrastructures complexes d'un point de vue technique et architectural. Face aux enjeux de l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le Groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable. LafargeHolcim occupe une place de leader dans toutes les régions du monde, emploie environ 80.000 collaborateurs dans plus de 80 pays et dispose d'une présence géographique équilibrée entre les marchés en développement et matures.

R. E.

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2017

## L'impérative répartition équitable de la richesse

Les pouvoirs publics tendent, à travers les corrections et les amendements législatifs adoptés, à une Algérie nouvelle fondée sur la répartition équitable de la richesse, a affirmé le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, qui répondait aux membres du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi de Règlement budgétaire pour l'exercice 2017.

"Cet objectif sera bientôt une réalité palpable", a-t-il ajouté, estimant que les observations et les recommandations des membres des deux chambres du Parlement constituaient "la base d'une meilleure maîtrise des prévisions budgétaires". Pour le ministre, les lacunes constatées sont, dans la plupart des cas, d'ordre administratif ou procédural et non pas comptable.

Concernant la réduction de la période de présentation des lois portant règlement budgétaire, le ministre a indiqué que le secteur s'y employait dans le cadre de la réforme budgétaire et de la réforme de la comptabilité publique comme le prévoit la loi 18-15 relative aux lois de Finances.

Les projets de loi portant règlement budgétaire afférents aux années 2023, 2024 et 2025 sont préparés, discutés et adoptés par référence à l'exercice budgétaire N-2. A partir de l'année 2026, le projet de loi portant règlement budgétaire est

préparé, discuté et adopté, par référence à l'exercice budgétaire N-1, a-t-il expliqué. Evoquant la modernisation de la gestion des dépenses publiques par le renforcement de la transparence et du contrôle interne de l'exécution du budget, le ministre a rappelé que les prévisions budgétaires obéissaient aux propositions des ordonnateurs, en tenant compte des crédits non consommés au cours des exercices précédents.

S'agissant de la situation prévalent en 2017 et marquée par le recours au financement non conventionnel avec l'injection de 570 milliards DA pour la couverture des besoins du Trésor Public, le ministre a affirmé que c'est ainsi qu'ont été couverts les besoins de gestion de la dette publique des groupes Sonatrach et Sonelgaz, du Fonds national d'investissement (FNI) et du programme de logements AADL.

Par ailleurs, le ministre des Finances a souligné que son secteur doit redoubler d'efforts pour le recouvrement des recettes budgétaires.

Concernant le reste des recouvrements dus, il a fait état de plus de 12.085 milliards DA, dont la quasi-totalité représente des pénalités judiciaires non recouvertes.

En matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, la tutelle a pris des mesures de contrôle inopiné, la générali-

sation des moyens de paiement modernes et l'obligation de la facturation. Benabderrahmane a fait état, dans ce sens, de l'élaboration d'un fichier national des contrevenants à la législation fiscale, financière et bancaire, permettant de prendre des mesures coercitives à leur encontre. Il a évoqué, à ce propos, la coordination à l'échelle internationale entre les pays signataires d'accords et de conventions avec l'Algérie en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Quant au recouvrement des recettes budgétaires hors hydrocarbures, le ministre a relevé une nette amélioration, traduite par une hausse du recouvrement des ressources ordinaires de 1.159 milliards DA en 2010 à 3.945,3 milliards DA en 2017, au moment où la fiscalité ordinaire est, elle, passée de 41% en 2008 à 65% en 2017.

Les services du ministère des Finances prévoient des résultats positifs, conséquence de l'augmentation des recettes à 234% lors des dix dernières années, a-t-il encore dit.

Concernant le faible taux de recouvrement de la TVA, le premier argentier du pays a expliqué que cet état de faits est dû à la faible application de la facturation, s'engageant à pallier ces lacunes, notamment avec l'allègement des procédures fiscales. S'agissant des comptes

d'affectation spéciaux, le ministre des Finances a rappelé la série de mesures prises depuis 2010 en vue d'en réduire le nombre. Pour ce qui est des réévaluations de projets, M. Benabderrahmane a affirmé que les pouvoirs publics avaient consentis des efforts pour une baisse des réévaluations de projets de l'ordre de 113 milliards DA, soulignant que le taux sera fixé à l'avenir entre 5 et 10% au maximum. Lors du débat du projet de loi, les sénateurs ont mis l'accent sur l'importance de créer des postes budgétaires aux demandeurs d'emploi et de conférer aux présidents des APC des prérogatives leur permettant d'accomplir leurs missions de développement local, la relance de l'investissement et le suivi des projets programmés.

Des membres ont proposé que les grandes entreprises nationales s'acquittent des taxes au niveau local en vue d'aider les collectivités locales confrontées au manque de ressources financières.

Les membres du Conseil de la nation ont appelé, également, à l'évaluation minutieuse et globale des politiques publiques avant la mobilisation des ressources publiques afin de garantir une gestion efficace et de pallier toutes les lacunes constatées par la Cour des comptes.

R. E.

ÉTHIOPIE

# Plusieurs morts dans des violences après le meurtre d'un chanteur oromo

*Au moins quatre personnes ont perdu la vie et plusieurs autres ont été grièvement blessées en Éthiopie lors de manifestations mardi, au lendemain du meurtre du célèbre chanteur Hachalu Hundessa, qui appartient à l'ethnie majoritaire Oromo, une nouvelle illustration des tensions politiques et communautaires qui agitent le pays.*

Ces violences ont conduit le gouvernement à couper Internet dans la capitale Addis Abeba. Elles soulignent la fragilité de la transition démocratique mise en œuvre par le Premier ministre, Abiy Ahmed, prix Nobel de la Paix 2019. Le chanteur Hachalu Hundessa a été tué par balle lundi soir à Addis Abeba, a rapporté la radio-télévision Fana, proche du pouvoir. Ses textes politiques en avaient fait une des voix fortes de l'ethnie Oromo, la plus importante du pays, pendant les années de manifestations antigouvernementales qui ont porté Abiy Ahmed au pouvoir en 2018. Mardi matin, des foules de manifestants ont convergé vers la capitale depuis la région Oromia voisine, bloquant la circulation. En Oromia, des manifestations ont également éclaté dans plusieurs localités, comme à Adama, dans le centre du pays, où des victimes ont



affirmé avoir été touchées par des tirs des forces de sécurité, a indiqué à l'AFP Desalegn Fekadu, chirurgien à l'hôpital de la ville.

"Il y a beaucoup de victimes, la plupart par balles. Trois patients sont morts et il y en a encore dans un état critique", a-t-il déclaré. "Il y a aussi plus de 10 patients avec des brûlures. Ils ont raconté que leurs maisons avaient été incendiées."

Un habitant de la zone de Mirab Hararge, en Oromia, a affirmé à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat, que son cousin avait été tué à coups de couteaux par des jeunes nationalistes oromos, parce qu'il était issu de l'ethnie Amhara. "Ils l'ont tué à cause de la mort de l'artiste" mais "il ne connaissait rien à la politique." Des porte-parole de la police fédérale et de la police régionale de l'Oromia ont indiqué ne pas avoir d'informations sur le nombre de victimes. Amnesty International a fait état "d'informations sur la mort de plusieurs personnes lors des manifestations en cours", mais l'organisation se dit "incapable de confirmer leur nombre et les circonstances (de leur décès) en raison de la coupure d'Internet depuis ce (mardi) matin"

en Éthiopie. Le mobile du meurtre d'Hachalu Hundessa n'est pas encore connu, mais le chef de la police d'Addis Abeba, Getu Argaw, a déclaré à Fana que "des suspects" avaient été arrêtés. Au plus fort des manifestations antigouvernementales, qui avaient commencé en 2015, le chanteur avait, lors d'un concert à Addis Abeba, exprimé dans ses textes les griefs des Oromos qui s'estimaient marginalisés économiquement et politiquement.

## "Une situation volatile"

"Nous les Oromos, nous avons fait tout ce que nous pouvions, nous avons fait de notre mieux, nous ne pouvons pas faire plus. Nous avons servi les petites gens et les grandes pour pouvoir vivre ensemble, mais nous ne pouvons plus tolérer cela", disait l'une de ces chansons.

Mardi après-midi, le média indépendant Oromo Media Network a fait état de l'arrestation d'une figure politique oromo d'opposition, Jawar Mohamed, critique de Abiy Ahmed.

En octobre dernier, des rumeurs sur la prochaine arrestation de Jawar Mohamed avait été le déclencheur de manifestations

anti-Abiy en Oromia, qui avaient dégénéré en émeutes alimentées par le ressentiment ethnique et religieux, faisant 78 morts. Merera Gudina, chef du Congrès fédéraliste oromo (OFC) a indiqué à l'AFP être "détenu" par la police avec d'autres membres de ce parti d'opposition, sans qu'il soit "clair", selon lui "si c'est temporaire ou non".

L'ambassade américaine en Éthiopie a évoqué mardi des "coups de feu à Addis Abeba". "La situation est actuellement volatile. S'il vous plaît, restez chez vous jusqu'à nouvel ordre", a-t-elle mis en garde. Les rues du centre d'Addis Abeba restaient calmes et les commerces ouverts. Mais de larges groupes de manifestants se sont rassemblés en divers endroits en périphérie de la capitale.

Un groupe a entonné des chants honorant la mémoire d'Hachalu, tout en brandissant des drapeaux de l'Oromia. "Un jour, nous serons libres. Hachalu, tu n'auras pas versé ton sang en vain", chantaient-ils.

Abiy Ahmed a appelé au calme et exprimé sa "peine profonde" dans un communiqué publié sur Twitter, décrivant Hachalu comme un "jeune artiste rayonnant".

Même si Abiy Ahmed est le premier chef de gouvernement oromo de l'histoire moderne, de nombreux nationalistes de cette ethnie l'accusent de ne pas faire suffisamment pour défendre les intérêts de sa communauté. Depuis son accession au pouvoir, le Premier ministre s'est efforcé de promouvoir des réformes politiques et économiques. Mais cette ouverture a laissé le champ libre aux violences intercommunautaires qui mettent à l'épreuve le système éthiopien de fédéralisme ethnique.

VENEZUELA

## Les élections législatives se tiendront en décembre

En réaction à la nomination de nouveaux membres à la tête du Conseil national électoral, les principaux partis d'opposition vont boycotter le scrutin. Le parti présidentiel « travaille », lui, déjà à la désignation de candidats

Les élections pour renouveler le Parlement du Venezuela, seule institution du pays contrôlée par l'opposition, auront lieu en décembre prochain, a annoncé, mardi, le Conseil national électoral (CNE). Sa présidente, Indira Alfonzo, n'a pas précisé la date exacte.

Elle a indiqué que « des normes spéciales » nouvellement adoptées régiraient cette consultation et que le nombre des sièges de

l'Assemblée nationale, la chambre unicamérale du Venezuela, passerait de 167 à 277.

### Le Conseil national électoral décrié

Les principaux partis d'opposition vont boycotter le scrutin, qu'ils ont qualifié de « farce », en réaction à la nomination en juin par le Tribunal suprême de justice (TSJ) de nouveaux membres à la tête du Conseil national électoral, chargé de superviser les élections.

Accusé par l'opposition d'être partial au bénéfice du pouvoir du président socialiste Nicolas Maduro, le TSJ avait nommé à la

tête du CNE Indira Alfonzo, une magistrate sanctionnée par le Canada. Ce faisant, il s'était arrogé une prérogative de l'Assemblée nationale.

Le dirigeant de l'opposition Juan Guaido, brandissant sa qualité de président de l'Assemblée nationale, s'était proclamé le 23 janvier 2019 président par intérim du Venezuela. Il est reconnu comme tel par une cinquantaine de pays, dont les États-Unis. Depuis 2016, le TSJ ne reconnaît pas les décisions prises par le Parlement.

Quelque 86 partis prendront part au scrutin malgré le boycott de l'opposition, a déclaré Indira Alfonzo. La plupart de ces partis sont des formations peu impor-

tantes. Nicolas Maduro s'est félicité de l'annonce du CNE, assurant que le parti présidentiel (PSUV) « travaille » déjà à la désignation de candidats. « Nous préparons la naissance d'une nouvelle Assemblée nationale », a-t-il déclaré à la chaîne de télévision officielle VTV. Le Parlement a accusé le gouvernement de Nicolas Maduro d'organiser des élections sans « conditions minimales de transparence ». Avec le retrait des principaux partis d'opposition, le pouvoir a le champ libre pour récupérer la majorité au Parlement, perdue en décembre 2015 quand l'opposition avait remporté 112 des 167 sièges.

EUROPE

## Merkel veut laisser une trace avec la présidence allemande de l'Union européenne

L'Allemagne a entamé, ce mercredi 1er juillet, sa présidence de l'Union européenne face à des défis historiques, comme l'impact du coronavirus, avec l'espoir pour Angela Merkel de parachever son entrée au Panthéon européen.

C'est un vrai retournement de situation pour Berlin. Pendant la crise financière, l'Allemagne était devenue le père fouettard, voire le fossyeur de l'Europe. Mais aujourd'hui, nombreux à Bruxelles et dans les capitales européennes vivent la présidence allemande qui commence comme

un soulagement, note Anissa El Jabri, du service international de RFI.

La chancelière et son équipe préparaient depuis des mois cette échéance, la première pour Berlin depuis 2007 et une des ultimes occasions pour la dirigeante allemande de briller sur la scène internationale avant sa retraite politique programmée fin 2021. Réorganisation du budget de l'Union après le Brexit, grand pacte écologique, redéfinition de la politique migratoire européenne ou encore plan pour préparer l'Europe à la numéri-

sation... Les chantiers ne manquaient pas durant ces six mois de présidence. Mais le coronavirus a balayé tous les scénarios.

### Méthode Merkel

La chancelière a prévenu fin mai : « La pandémie de coronavirus a bouleversé notre monde, tout comme les plans de la présidence allemande ». Angela Merkel commence, donc, d'abord par répondre à l'urgence et l'arrivée d'une dirigeante d'expérience aux manettes est très attendue.

Sur la table de cette présidence aux priorités bouleversées, le plan de relance à l'épreuve de la méthode Merkel. Pas question pour la chancelière de pointer du doigt les quatre pays dits frugaux qui bloquent. Ce week-end, la chancelière l'a rappelé dans une interview : « Je n'aime pas qu'on parle des États du Nord, des États du Sud et des Européens de l'Est. J'attends de chacun de nous qu'il se mette à la place de l'autre. »

REPORT DE LA CAN-2021

# «La santé est une priorité absolue»

*Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad a expliqué le report de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun d'une année, par un souci exclusivement sanitaire, face à la pandémie de coronavirus (COVID-19), qualifiant de "sacrée" la mission de l'instance continentale de "protéger la santé de tout le monde".*



les médias est une mission sacrée de la CAF", a déclaré Ahmad Ahmad lors d'un point de presse tenu par visioconférence.

Le premier responsable de l'instance continentale s'exprimait à l'issue de la réunion du Bureau exécutif de la CAF, pour discuter notamment de l'impact du COVID-19 sur le football africain.

Tout en reconnaissant que la CAF "aura des pertes" provoquées par la pandémie, il a annoncé l'annulation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020 (dames) "pour être remplacée par la nouvelle Ligue des champions féminine en présence de 8 clubs".

"Il s'agit d'une décision historique et un message fort envoyé aux femmes africaines.

Nous sommes déterminés à avancer malgré le contexte difficile", a-t-il ajouté.

Le président de la CAF a poursuivi que le Cameroun a été consulté dans la décision de reporter la CAN-2021, alors que le pays devait également organiser le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, reporté finalement à janvier 2021.

"J'avais annoncé que je ne prendrais aucune décision sans me référer à la partie prenante qui est le Cameroun. J'ai instruit mon administration à travers le secrétaire général, pour consulter nos partenaires commerciaux et gouvernementaux. La partie camerounaise a été associée entièrement à cette décision", a-t-il expliqué.

Concernant la suite des qualifi-

cations de la CAN-2021, interrompues après le déroulement de deux journées sur six, Ahmad Ahmad a indiqué qu'aucune décision n'a encore été prise dans ce sens.

"La CAF est une institution autonome, mais ça nécessite des consultations avec la Fédération internationale (Fifa), pour notamment caser, à des dates Fifa, les quatre matchs qui restent des qualifications de la CAN-2021".

Répondant à une question relative à la succession de deux CAN en l'espace d'une année (2022 et 2023), le président ne semble pas inquiet outre mesure concernant notamment l'aspect organisationnel et son rapprochement avec le Mondial-2022, dont la phase finale aura lieu en hiver au Qatar (21 novembre - 18 décembre).

"Je ne peux trop spéculer dans la vie, mais on doit nous référer à la partie prenante, on verra ce que ça va donner : soit un report ou non, mais je suis très optimiste pour l'organisation du football africain, je ne sais pas à quelle date, mais le tournoi aura bel et bien lieu en 2023. Ce n'est pas la première fois que la CAF organise deux éditions de suite en une année, c'était le cas en 2012 et 2013", a-t-il conclu.

T.B.

FOOTBALL

## La FAF maintient sa position pour la reprise des compétitions

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football a maintenu mardi sa position prise initialement pour la reprise de la saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Le Bureau fédéral, réuni mardi sous la présidence du patron de la FAF Kheïreddine Zetchi, a "maintenu sa décision prise en avril dernier. Seuls les pouvoirs publics décideront du retour aux activités sportives et footballistiques", selon la même source. En attendant la levée totale du confinement et l'autorisation des rassemblements, il a été décidé de maintenir la feuille de route initialement établie par le BF le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste

de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics.

S'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement. La décision du BF intervient au lendemain de la dernière rencontre organisée par la Ligue de football professionnel avec les clubs professionnels. La majorité des pensionnaires de l'élite ont été unanimes à demander l'arrêt définitif de la saison en cours, arguant "l'intérêt général".

A l'issue d'une réunion avec les clubs du Centre, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, a assuré que "90% des présidents ont exprimé leur désaccord quant à la reprise de la compétition, à cause de la situation sanitaire difficile que traverse le pays".

"Les responsables des clubs ont mis en exergue l'impossibilité d'appliquer le protocole sanitaire exigé par le ministère de la Santé, soulignant que son instance va présenter un rapport détaillé au Bureau fédéral sur ce sujet".

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier et ce jusqu'au 13 juillet en raison de la propagation du COVID-19.

ZETCHI

## «Benzema est 100% Algérien»

L'attaquant et actuel meilleur buteur du Real Madrid, Karim Benzema, "est 100% Algérien, sauf que du point de vue sportif, il dispose de la nationalité française", a estimé le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, dans une déclaration mardi au quotidien sportif espagnol "As".

Le premier responsable du football algérien n'a pas tari déloges sur le buteur de 32 ans, formé par l'Olympique Lyonnais, qu'il a qualifié d'actuel "meilleur avant-cen-

tre au monde". Interrogé si Benzema a des chances de porter le maillot national algérien, surtout que sa situation conflictuelle avec le sélectionneur français Didier Deschamps persiste, Zetchi a répondu par la négative.

"L'article 15 des règlements de la Fifa stipule qu'un joueur ayant déjà disputé un match officiel avec une sélection nationale A ne pourra plus jouer qu'avec celle-ci", a-t-il expliqué, avant de préciser que "la FAF n'a jamais essayé de faire jouer Benzema

pour l'Algérie, car consciente que sportive-ment parlant, il appartient à la France".

Une sortie médiatique qui rappelle celle d'il y a plusieurs mois du sélectionneur des "Verts", Djamel Belmadi, lequel s'était dit "satisfait" des attaquants qu'il compte dans l'effectif, écartant indirectement l'idée de convoquer Benzema. Ce dernier avait montré une entière disposition à cela, notamment en publiant plusieurs photos sur les réseaux sociaux, sur lesquelles on le voit arborer fièrement le maillot algérien.

ABDOU YOUNÈS

## L'agent de joueurs le plus actif en 2019

L'agent de joueurs Abdou Younès (Oran) a été le plus actif en 2019 avec pas moins de 24 contrats négociés pour une valeur de 2.725.000 DA, selon le bilan des activités des intermédiaires publié mardi par la Fédération algérienne de football (FAF).

Cependant, du point de vue lucratif, et même s'il n'a fait signer que neuf contrats nationaux en 2019, c'est l'agent Mohamed Balaziz (Alger) qui a gagné le plus d'argent avec un pactole de 3.900.000 DA, selon la même source.

Par ailleurs, sur le plan international, seuls deux agents ont réussi des transactions à l'étranger, à savoir les Sétifiens Ilyès Fellahi et Abderrahmane Zitouni et pour lesquelles ils ont perçu une commission de 5.000 euros chacun.

Outre ces transactions à l'étranger, Fellahi et Zitouni ont réalisé quelques transferts sur le plan national grâce auxquels ils ont respectivement gagné 850.000 et 820.000 DA.

TAEKWONDO

## Arrêt définitif de la saison sportive à cause du Coronavirus

Les membres du bureau exécutif de la Fédération algérienne de taekwondo (FAT), ont décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, en raison de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général de la FAT, Samir Mouaiana, a indiqué que "cette décision a été prise par le bureau fédéral en collaboration avec la commission médicale". "Cette décision intervient pour préserver la santé de nos athlètes et éviter les risques de propagation du virus", a-t-il ajouté. Avant la mise en place des mesures du confinement sanitaire la FAT avait organisé les Championnats nationaux des catégories seniors et juniors de la spécialité "kyorugi" (combat), alors que celle de "poomse" (kata) c'était déroulée en visioconférence. Concernant la prochaine saison, Mouaiana a fait savoir que l'instance fédérale va d'abord s'occuper du renouvellement des Ligues et du bureau fédéral pour le nouveau mandat olympique, avant de prendre une décision pour la reprise de l'activité sportive. Par ailleurs, le secrétaire général de la FAT a indiqué que l'Algérie s'appête à organiser le Championnat maghrébin virtuel toutes catégories, du 1 au 15 juillet, avec la participation de 52 athlètes représentant cinq pays : Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Mauritanie. "Cette compétition virtuelle se déroulera à travers l'envoi de vidéos comportant les figures des participants, qui seront par la suite notées par la commission d'arbitrage", a-t-il expliqué.

LE PACTE



21h00



Alors que sa femme Laura vient d'être agressée, Will Gerard, professeur d'anglais, est contacté par une mystérieuse organisation. Face à une police inefficace et incompétente, un groupe de citoyens s'est réuni pour faire respecter la justice. Ils proposent à Will de venger sa femme en éliminant le coupable contre un petit service qu'il devra leur rendre plus tard. Lorsqu'il comprend que pour effacer sa dette, il devra lui aussi tuer un homme, Will se rend compte qu'il est pris au piège et que les membres de cette organisation sont implantés à tous les niveaux de la société

S.W.A.T  
SOUS LES DÉCOMBRES



21h00



L'équipe de Hondo doit démanteler un réseau de vente aux enchères d'enfants haïtiens destinés à l'esclavage domestique. Au moment d'interpeller les deux responsables, un violent séisme secoue Los Angeles et l'un des hommes s'enfuit avec un otage. Mais Hondo parvient à l'arrêter et retrouve la victime. Déchu du S.W.A.T., Jim Street travaille au L.A.P.D. sur des affaires trop ordinaires pour lui, mais sauve une jeune fille lors du tremblement de terre. Hondo a une liaison Nia Wells, procureure adjointe dépêchée à Los Angeles

LE GRAND ÉCHIQUIER



21h00



En 2018, France 2 a ressuscité l'une des émissions légendaires de la télévision française, diffusée de 1972 au 21 décembre 1989, principalement sur Antenne 2. Trente ans après, Anne-Sophie Lapix prend donc la place de Jacques Chancel. Dans chaque émission, trois artistes principaux se révèlent sous un angle inédit et font découvrir d'autres artistes qui les inspirent. «Le grand échiquier» mêle ainsi tous les arts et toutes les générations et propose des rencontres artistiques entre chanteurs, musiciens, chorégraphes, danseurs, humoristes ou encore chefs d'orchestre. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la chaîne n'avait pas encore communiqué le sommaire du numéro de ce soir

PUZZLE



21h00



La petite ville de Doulac voit sa tranquillité perturbée lorsqu'un corbeau menace de faire éclater la vérité sur un meurtre survenu quelques années plus tôt. Le trouble, la suspicion vont naître dans chaque maison. Mais les messages anonymes vont aussi réveiller la colère d'un meurtrier, prêt à tout pour préserver son secret... Le juge Aubert, écarté de l'affaire quatre ans auparavant, revient à Doulac et se lance sur les traces du tueur et du mystérieux corbeau



LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE

THE KILLING



21h00



Sarah Lund, commissaire adjointe à la brigade criminelle de Copenhague, se rend au travail pour son dernier jour. Elle a décidé de changer de vie et, avec son fils, de suivre son compagnon en Suède. Mais alors qu'elle fait ses cartons, une affaire la retient sur place : Nanna Birk Larsen, lycéenne de 19 ans, est portée disparue depuis trois jours. Ses parents et sa meilleure amie sont à sa recherche. Sarah commence les investigations avec Jan Meyer, son remplaçant, nouveau à la brigade. Au même moment, Troels Hartmann, un jeune politicien responsable des affaires scolaires de la ville, entre en campagne électorale pour la mairie de Copenhague

CASTLE  
L'IMMORTELL



21h00



Le cas d'Alan Masters ne cesse d'intriguer le médecin légiste, Lanie Parish : voilà trois fois qu'Alan Masters devrait avoir perdu la vie, mais il est échappé toujours aux tentatives d'assassinat.. Alan Master exerce avec rigueur le métier de contrôleur de sécurité pour la ville. Les mécontents sont nombreux à pouvoir être suspects. En particulier Dave Barton, contrôleur également, mais qui a été licencié pour sa complaisance à l'encontre de la société «Bullseye», que dirige Horatio Spate, impliqué dans un trafic d'héroïne de synthèse. Ce dernier cherche à acheter le silence et la complaisance de Masters

THIS IS US  
FILLE À PAPA



21h00



Kate doit batailler pour avoir un enfant : ses problèmes de poids compromettent sérieusement ses chances de devenir maman. La procédure médicale est lancée et la jeune femme a le soutien de sa famille

TAXI 3



21h00



Les fêtes de fin d'année approchent à Marseille. Alors que Daniel agace sa petite amie Lilly avec les nouvelles options qu'il a rajoutées à son taxi, son ami Émilien, un jeune policier, voit des Père Noël partout ! Quant au commissaire Gilbert, son supérieur, il est totalement sous le charme de sa stagiaire nipponne, et du coup, son enquête piétine... Après avoir démantelé le gang des Allemands et s'être mesuré aux redoutables yakuzas, Émilien entreprend cette fois, seul, de démasquer une bande de braqueurs. Initiative démesurée, surtout pour un gaffeur comme lui... Les choses ne tardent donc pas à dérapier. Heureusement, Daniel vient à se ressourcer



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fajr	03h42
Dohr	12h52
Asr	16h43
Maghreb	20h14
Icha	21h54

## CONFLIT LIBYEN

# LA FRANCE ET LES EMIRATS S'EN PRENNENT À LA TURQUIE

Le conflit libyen continue d'alimenter les tensions diplomatiques entre Paris et Ankara. Le torchon continue de brûler et la rhétorique virulente, entre la France et la Turquie autour du dossier libyen ne retombe pas. Le président de la France Emmanuel Macron a condamné ce lundi la «responsabilité historique et criminelle» de la Turquie dans le conflit en Libye. En réaction, la Turquie a accusé la France d'être en Libye «pour ses propres intérêts», rapportent plusieurs médias.

«Nous sommes à un moment d'indispensable clarification de la politique turque en Libye, qui est pour nous inacceptable», a affirmé le président français, pour qui la Turquie «ne respecte aucun de ses engagements de la conférence de Berlin, a accru sa présence militaire en Libye et elle a massivement réimporté des combattants djihadistes depuis la Syrie».

«C'est la responsabilité historique et criminelle de la Turquie, qui prétend être membre de l'Otan, en tout cas elle le revendique», a estimé le président Macron, cité par Paris-Match.

La France est régulièrement accusée de soutenir discrètement le camp de l'Armée nationale libyenne (ANL), dirigée par le maréchal Khalifa Haftar,



soutenu également par la Russie et les Emirats arabes unis dans le conflit l'opposant au gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale et soutenu diplomatiquement et militairement par la Turquie. Dans ce cadre, Emmanuel Macron a indiqué «vouloir tordre le coup à une fausse idée : la France ne soutient pas le maréchal Haftar», mais œuvre plutôt à une solution de paix «durable».

La Turquie a réagi ce mardi par le biais de son ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu. «La France est-elle honnête ? Non. Elle affirme qu'elle n'a pas livré d'armes à Haftar, qu'elle ne l'a pas soutenu.

Mais la réalité est devant nos yeux, les rapports aussi», a affirmé le chef de la diplomatie turque, cité par TRT.

«Abu Dhabi finance les armes, mais c'est la France qui les livre. L'Otan perçoit la Russie comme une menace. Mais la France cherche à renforcer la main de la Russie en Libye. La France que Macron dirige, ou plutôt n'arrive pas à diriger, se trouve là-bas uniquement pour ses propres intérêts et objectifs en partant d'une approche dévastatrice», a accusé M. Cavusoglu. Le chef de la diplomatie turque a demandé à la France et à Macron d'être «d'abord honnêtes, transparents, avant de critiquer la Turquie», avant de défendre le soutien de son

pays au GNA, en estimant que cela a permis de «rétablir l'équilibre» et que «la guerre à Tripoli ne s'est pas transformée en guerre de rue».

Dans une tribune publiée dans le magazine Le Point, le ministre d'État aux Affaires étrangères des Émirats arabes unis a appelé le monde à s'opposer aux actions de la Turquie dans le conflit libyen.

«La Turquie a beaucoup de comptes à rendre, avec des tentatives anciennes – avec le Qatar et les Frères musulmans – de semer le chaos dans le monde arabe, utilisant comme couverture une interprétation agressive et perversive de l'islam», fustige le ministre émirati Anwar Gargash dans sa tribune, ajoutant que «la Libye est indéniablement la plateforme de l'expansionnisme "néo-ottoman" autoproclamé».

«Comme ils l'ont fait dans d'autres circonstances similaires, les Émirats arabes unis se sont impliqués avec la France et d'autres alliés pour lutter contre ces menaces, affirme M. Gargash. En ce qui concerne ses activités en Libye, la communauté internationale doit d'abord envoyer le message clair et sans équivoque à la Turquie que son comportement est inacceptable».

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

# LA COURBE DES CAS POSITIFS POURSUIT SON ENVOLÉE

L'Algérie a enregistré huit nouveaux décès du Covid-19, durant les dernières 24 heures, portant à 920 le total des décès depuis le début de l'épidémie, selon le bilan quotidien d'hier mercredi 1er juillet. Pour les contaminations, elles enregistrent un nouveau record quotidien, avec 365 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures (336 la veille, 298 lundi), ce qui porte à 14.272 le total des cas positifs officiellement recensés depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie.

Pour les guérisons, elles ont augmenté de 143 nouveaux cas pour atteindre un total de 10.040 alors que 48 patients sont en soins intensifs (47 la veille).

## SAHARA OCCIDENTAL

### La France a entravé la mission de surveillance des droits de l'Homme

Une étude universitaire européenne a révélé comment la France a empêché l'élargissement du mandat de la Mission onusienne (MINURSO), à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, au sein du Conseil de sécurité des Nations-unies.

Dans cette étude, le professeur de droit international public à l'université espagnole de Cadix, Juan Domingo Torrejon Rodriguez, a souligné le rôle de la France au sein du Conseil de sécurité "pour entraver les efforts internationaux visant à doter la MINURSO de la mission de surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental".

Et «afin que la MINURSO ne s'acquitte pas de sa tâche de surveillance des violations marocaines des droits de l'homme au Sahara occidental», a-t-il souligné, le Maroc, avec le soutien de la France, «a tenté de persuader les Etats membres du Conseil de sécurité de ne pas voter en faveur de la prolongation du mandat de la MINURSO et de son élargissement pour surveiller les droits de l'homme».

L'étude, préparée par le Journal of International Studies for the Mediterranean, a conclu que «la Mission des Nations-unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO) est la seule mission des Nations-unies en Afrique et dans le monde qui n'a pas de mandat explicite pour la surveillance des droits de l'homme».

## PROCÈS ALI HADDAD

### De lourdes peines de prison et saisies des biens

Le verdict est tombé, hier, dans le procès de l'affaire Haddad. De lourdes peines ont été prononcées par le tribunal de Sidi M'hamed, à l'encontre de l'homme d'affaires, des membres de sa famille et de nombreux anciens hauts responsables de l'Etat.

Ali Haddad a été condamné à 18 ans de prison ferme et 8 millions dinars d'amende, avec saisie de ses biens. Les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à 12 ans de prison et 1 million de dinars d'amende.

Les frères Haddad Omar, Meziane, Sofiane et Mohamed, à 4 ans de prison et 8 millions de dinars chacun avec saisie de leurs biens.

Huit anciens ministres ont en outre été condamnés dans cette affaire : Abdelkader Kadi 5 ans et 500.000 dinars d'amende, Boudjemaâ Talai et Amara Benyounès 3 ans et 500.000 DA, Abdelghani Zaâlane 3 ans, Amar Ghoul 10 ans de prison ferme, Mahdjoub Bedda et Youcef Yousfi 2 ans et enfin, 20 ans de prison par contumace pour Abdeslam Bouchouareb, en fuite.

Les mis en cause étaient poursuivis pour blanchiment d'argent, pressions sur des fonctionnaires afin d'obtenir d'indus avantages, corruption de fonctionnaires et financement occulte de campagne électorale. Les chefs d'accusation concernent plusieurs grands projets d'infrastructures publiques au centre de cette affaire, dont l'autoroute Boudouaou-Zéralda, la pénétrante de l'aéroport international d'Alger, l'autoroute Est-ouest...